

Procès - verbal

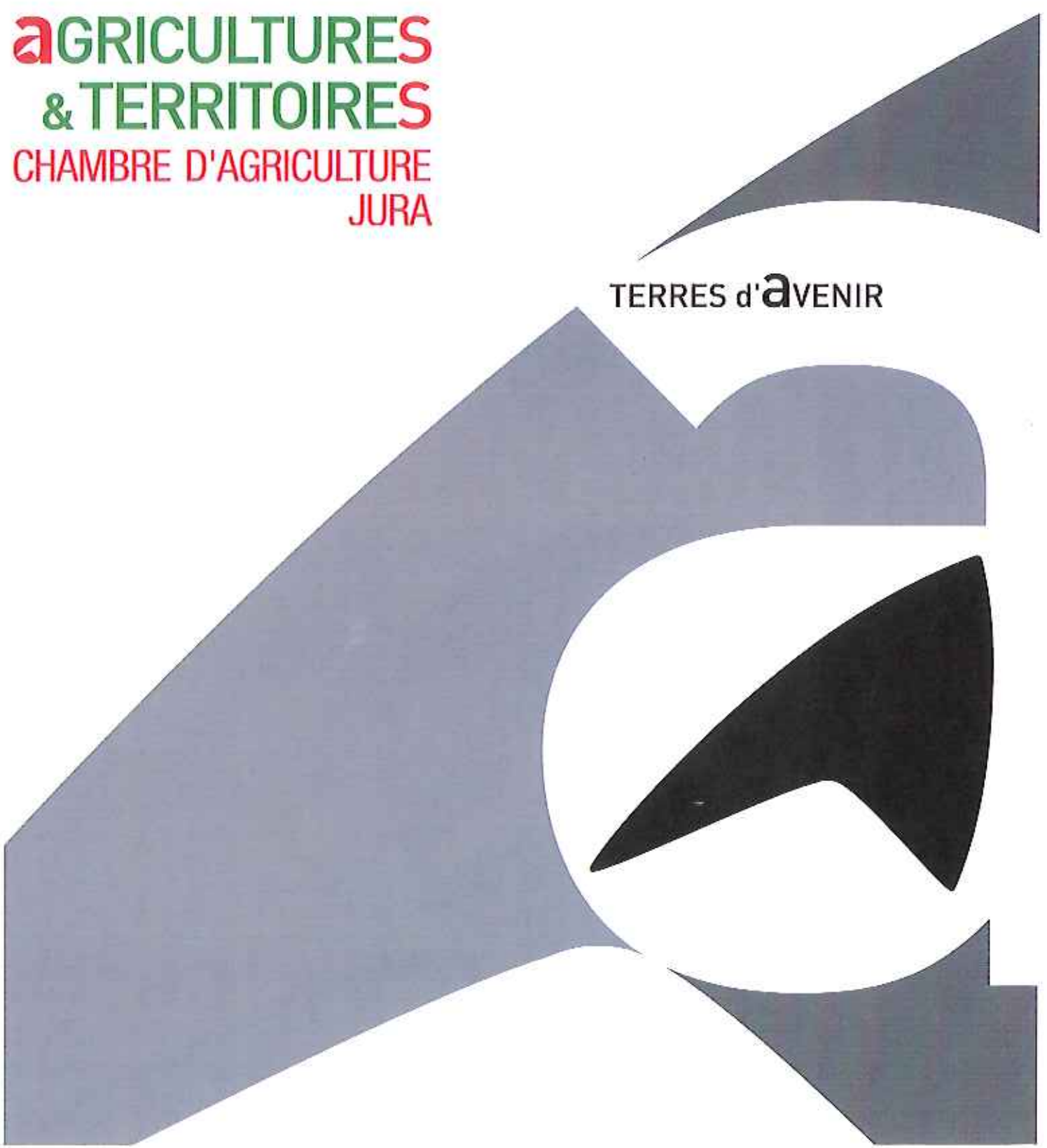
## SESSION

Lons le Saunier

31 mars 2015

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
JURA

TERRES d'**a**VENIR

The graphic design features several overlapping, organic shapes. A large, light blue shape dominates the lower-left and central areas. Overlapping its top-right edge is a darker blue shape. A black shape overlaps the bottom-right of the light blue shape. The overall composition is abstract and modern, with a focus on geometric forms and color contrast.

La Chambre d'Agriculture du Jura s'est réunie pour tenir sa Session le 31 mars 2015 à la Maison des Agriculteurs à Lons le Saunier.

## Présents

Mesdames, Messieurs les Membres de la Chambre d'Agriculture du Jura,

Madame BAILLY Isabelle  
Monsieur BONGAIN Cédric  
Monsieur BOURG Jean-Michel  
Monsieur BOURGEOIS Patrick  
Monsieur BUCHET Christophe  
Madame CAPRON Marie-Ange  
Monsieur CHALUMEAU Jacques  
Monsieur CHALUMEAUX Dominique  
Monsieur CHAUVIN Dominique (Mignovillard)  
Madame COUDURIER Tiphaine  
Monsieur DANIEL Johann  
Monsieur DELACROIX Clément  
Monsieur DELACROIX Rémy  
Monsieur DROVIN Michel  
Monsieur DRUOT Eric  
Monsieur FAIVRE Emmanuel  
Madame FAVIER Jocelyne  
Madame GIBEY Jeannine  
Madame GRILLET Christine  
Monsieur GROS Stéphane  
Monsieur GROS Jean-Pierre  
Madame GROSSIORD Elise  
Monsieur GUILLOT Rémy  
Monsieur LAVRUT François  
Monsieur MANDRILLON Jean-Louis  
Monsieur MARGUET Marcel  
Monsieur MOYNE Gilbert  
Madame MURET Cécile  
Madame PATENAT Marielle  
Monsieur PERROT Frédéric  
Monsieur PRILLARD François  
Monsieur ROUX Georges  
Monsieur SCHOUWEY Emmanuel  
Monsieur TONNAIRE Gilles

Messieurs les Membres associés à la Session de la Chambre d'Agriculture du Jura,

Monsieur BOURGEOIS Rôgis	Président des Jeunes Agriculteurs du Jura
Monsieur COLMAGNE Christian	Président de la FDGEDA
Monsieur MONNOYEUR Pascal	Président de Jura Conseil Elevage
Monsieur PUJOL Daniel	Président du Syndicat du Cheval Comtois
Monsieur VICHET Franck	Président de la Société de Viticulture du Jura

## Participaient également

Monsieur QUASTANA Jacques	Préfet
Monsieur ROCHE Jacky	Directeur de la DDT du Jura

Madame BUTHOD-GARCON Marie-Paule,	Directrice Laboratoire départemental d'analyses du Jura
Monsieur CHEVALLIER Yves	Chef du service économie agricole - DDT

Monsieur DE CHASSEY Baudoin	Directeur du CIVJ
Monsieur DURILLON Pierre	Représentant Monsieur DESHAYES Gilles, DDFIP du Jura
Monsieur GREUSARD Denis	Co-Président du Groupement Agriculture Biologique
Madame HUMBLOT Patricia	Sténotypiste de conférences
Monsieur LAMBERGER Stéphane	Directeur Fédération départementale des chasseurs du Jura
Monsieur LHOTE Olivier	Représentant Madame BURRI Aline, Présidente du GVA Champagnole – Salins les Bains
Monsieur LISNARD David	Attaché parlementaire de Monsieur PELISSARD Jacques, Député
Monsieur MAS	Représentant Monsieur KEROURIO Eric, Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Jura
Monsieur MOUGET Jean-Pierre	Conseiller régional Franche-Comté
Madame PELISSARD Hélène	Conseillère régionale Franche-Comté
Monsieur PETITGUYOT Pascal	Président du CRDA Bresse - Val d'Amour
Monsieur PRIEUR Daniel	Président de la Chambre d'Agriculture du Doubs
Monsieur PIERREL Eric	Directeur GDS
Monsieur PONCET Thierry	Directeur-Adjoint DDT
Monsieur ROHRER Jean-Marc	Président de l'ADFPA
Monsieur SAILLARD Jean-François	Président de Jura Bétail
Monsieur ROUGEAUX Etienne	Directeur FDSEA
Madame SCHOUWEY Claire	Conseil général du Jura, mission Agriculture et Forêt - DDEE
Monsieur SERMIER Jean-Marie	Député
Monsieur TURUANI Pierre	Chef de Service action Economie au Conseil général du Jura

### **Pour la Presse**

Monsieur LAMBOLEZ	Les Dépêches – Le Progrès
Monsieur RAVET Michel	Jura Agricole et Rural

### **et pour les Services de la Chambre d'Agriculture**

Madame ACHILLI Sandrine  
Monsieur ARNOUD Cyril  
Madame CHALUMEAU Nadine  
Monsieur DEMAREST Frédéric  
Monsieur DUBIEF Thierry  
Monsieur LAVIER Jean-Luc  
Monsieur LEGRAND Denis  
Monsieur LEPLAIDEUR Thomas  
Madame LUGAND Laure  
Monsieur MAIRE-AMIOT Alain  
Monsieur PIOTELAT Guy  
Monsieur POUZOL Loïc  
Madame RAVO Stéphanie  
Madame SIMON Béatrice  
Monsieur THEVENIER Arnaud

Madame BREVET Sylvie	Représentant les délégués du personnel
Monsieur PAVAT Jean-Louis	Délégué syndical

## Excusés ou absents

### Pour les Membres de la Chambre d'Agriculture

Madame, Messieurs, Membres de la Chambre d'Agriculture du Jura,  
Monsieur BIGUEUR-LAPORTE Denis  
Monsieur BLONDEAU Olivier  
Monsieur BOURDENET Fabrice  
Monsieur CETRE Michel  
Monsieur CHAUVIN Dominique (Nozeroy)  
Monsieur MATHIEU Alain  
Monsieur MOUGEOT Patrick  
Madame NICOLE Céline  
Monsieur REVERCHON Jean-Yves  
Monsieur ROBBE Jean-Louis  
Monsieur ROBERT Bruno  
Madame SERMIER Patricia

et Messieurs les Membres associés à la Session de la Chambre d'Agriculture du Jura

Monsieur FARRUGIA Raphaël Président du Syndicat Ovin Franc-Comtois  
Monsieur LAGALICE Christian Président de Fédération départementale des chasseurs du Jura  
Monsieur VIONNET Daniel Président de la Fédération du Jura pour la Pêche et pour la Protection du Milieu Aquatique

### Pour les Invités

Monsieur BAILLY Gérard Sénateur  
Monsieur BARBIER Gilbert Sénateur  
Madame DALLOZ Marie-Christine Député  
Madame DUFAY Marie-Guite Présidente du Conseil régional de Franche-Comté  
Monsieur PELISSARD Jacques Député

Monsieur BARD Paul-Henri Secrétaire Général Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura

Monsieur BAULIEU Gabriel Directeur de la Chambre d'Agriculture du Doubs  
Monsieur BERNARD Pierre-François, Directeur FDCL  
Monsieur BORNECK Marc Conseiller régional de Franche-Comté  
Monsieur BOULEC Jean-Marie Directeur général de la Fédération Franche-Comté MSA  
Monsieur CANTENOT Yves Directeur de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône  
Monsieur CHALMIN Thierry Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône  
Monsieur CHAMOUTON Michel Président Chambre de métiers du Jura  
Monsieur CHARVIN Jean-Yves Directeur Lycées agricoles de Mancy et Montmorot  
Monsieur DAUDE Alain Directeur CERFRANCE Jura  
Monsieur DELORME Jean-Louis Président Crédit agricole de Franche-Comté  
Madame DEPIERRE Valérie Conseillère régionale Franche-Comté  
Monsieur DE VILLEMEREUIL Lionel Directeur SAFER Bourgogne – Franche-Comté  
Monsieur DREVET Luc Directeur Chambre de commerce et d'industrie du Jura  
Monsieur DRUOT René Président Maison Familiale et Rurale du Jura  
Monsieur DUQUET Gilles Président de SOÉLIS  
Monsieur FLOTAT Georges Vice-Président de la Chambre interdépartementale d'Agriculture 25-90

Madame FOSCARIN Bérangère Animatrice Jeunes Agriculteurs Jura  
Monsieur GROSERRIN Philippe Directeur Jura Conseil Elevage et EIE 25-39-90  
Monsieur GROSSET Pierre Conseiller régional Franche-Comté  
Monsieur GUESPEREAU Martin Agence de l'Eau - Lyon

Monsieur GUICHARD Philippe	Directeur INTERVAL
Monsieur GUISLAIN Benjamin	Directeur du Parc naturel régional du Haut-Jura
Monsieur HALLIEZ	Directeur ressources agricoles Conseil régional de Franche-Comté
Madame JEANNIN Maritie	Présidente GVA de la Petite Montagne
Madame LABORY Astrid	Chef de Mission Agriculture au Conseil général du Jura
Monsieur LANVIN Dominique	Directeur Banque de France
Madame LAROCHE Sylvie	Conseillère régionale Franche-Comté
Monsieur LAURENT Rémy	Président Chambre de commerce et d'industrie du Jura
Madame MARGUIER Christelle	Présidente GVA Nozeroy – Les Planches en Montagne
Monsieur MOINE	Directeur de Terre Comtoise
Madame MONNET Brigitte	Conseillère régionale Franche-Comté
Monsieur MONNIER Claude	Président Chambre d'Agriculture du Territoire de Belfort
Monsieur MULLER Thomas	Président GVA Chemin-Dole
Monsieur NAST Jean-Gabriel	Président Parc naturel régional du Haut-Jura
Monsieur PEINTURIER Dominique	Directeur JURA-BETAIL
Monsieur PELLAUX Yves	Président PROMETERRE
Monsieur PETITGUYOT Claude	Président CENEMAT
Monsieur PICAUD Sébastien	Président GVA du Val de Seille
Monsieur RENEVIER Michel	Président Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté
Madame RICHARD Béatrice	Présidente du GVA de la région des lacs
Monsieur ROUGET Vincent	GVA de la Plaine doloise
Monsieur SIMONDON Jean	Directeur Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté
Monsieur SPECQ Bertrand	Directeur général des services Conseil général du Jura
Monsieur THOMAS Luc	Directeur PROMETERRE
Monsieur TISSERAND Clément	Président de Terre Comtoise
Monsieur TISSIER Dominique	Directeur Maison Familiale Rurale du Jura
Monsieur VALLET Thierry	Vice-Président de Terre Comtoise
Madame VERMEILLET Sylvie	Présidente de l'AMJ et Conseillère régionale de Franche-Comté
Monsieur VUILLERMOZ Denis	Conseiller régional Franche-Comté

### **Pour la Presse**

Madame GARRIGUES Céline	Journaliste Pays dolois et Pays de Lons le Saunier France 3 La Voix du Jura
-------------------------	---

### **et pour les Services de la Chambre d'Agriculture**

Monsieur COUSIN Daniel	
Monsieur GAUDRON François	
Madame SCHOUWEY Bérénice	Déléguée syndicale

## SOMMAIRE

---

Accueil .....	7
Adoption du procès-verbal de la Session du 25 novembre 2014.....	9
Présentation du compte-rendu d'activités 2014 .....	10
Présentations budgétaires.....	11
Compte financier 2014 .....	11
Budget initial 2015 et évolution des tarifs 2015 .....	17
Délibérations diverses .....	25
Présentation et débat sur l'organisation future du Réseau des Chambres d'Agriculture .....	31
en région, en département .....	31
Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée-Corse .....	45
Projet de plan de gestion des risques d'inondations 2016-2021 du bassin Rhône- Méditerranée-Corse .....	48
Discours d'actualité de Monsieur Dominique Chalumeaux, Président de la Chambre d'Agriculture du Jura .....	49
Débat.....	57
Clôture des travaux par Monsieur Jacques Quastana, Préfet du Jura.....	68
Installation de Madame Cécile Muret, par Monsieur Jacques Quastana, Préfet du Jura .....	73

# Accueil

## **Monsieur Dominique CHALUMEAUX, Président de la Chambre d'Agriculture,**

Bonjour à toutes et à tous. Sans plus attendre, nous allons ouvrir cette Session qui se déroule dans un contexte un petit peu particulier compte tenu du calendrier électoral. Il n'y aura pas de représentant du Conseil général puisque l'installation est prévue jeudi.

Au passage, merci à toutes celles et ceux qui m'ont adressé un message de félicitations. Je vous remercie sincèrement, j'y suis très sensible.

Monsieur le Préfet nous rejoindra vers 11 heures 30. Monsieur Roche peut donc venir à la tribune en attendant que Monsieur le Préfet nous rejoigne.

J'ai les excuses à vous présenter de la part d'un certain nombre de Membres de la Chambre d'Agriculture :

Monsieur Bigueur-Laporte,  
Monsieur Olivier Blondeau  
Monsieur Fabrice Bourdenet,  
Monsieur Michel Cêtre,  
Monsieur Dominique Chauvin de Nozeroy,  
Monsieur Emmanuel Faivre,  
Monsieur Stéphane Gros,  
Monsieur Alain Mathieu,  
Monsieur Patrick Mougeot,  
Madame Céline Nicole,  
Monsieur Jean-Yves Reverchon,  
Monsieur Jean-Louis Robbe,  
Monsieur Bruno Robert,  
Madame Patricia Sermier.

J'ai les excuses des Membres associés suivants :

Monsieur Gilles Duquet,  
Monsieur Raphaël Farrugia,  
Monsieur Christian Lagalice,  
Madame Sylvie Vermeillet.  
Monsieur Daniel Vionnet,

Pour les Parlementaires :

Sénateurs : Monsieur Gérard Bailly, Monsieur Gilbert Barbier.  
Députés : Madame Marie-Christine Dalloz et Monsieur Jacques Pélissard.

Je vous fais grâce des autres excusés.

Cette session se déroulera en l'absence de notre Directeur, François Gaudron, qui est toujours en arrêt maladie.

Nous avons un ordre du jour chargé, comme d'habitude. Nous aurons, ce matin, à adopter le compte rendu financier 2014, le budget initial 2015 qui a dû être refait puisque, comme vous le savez, celui que nous avons voté en session de novembre n'a pas été validé par Monsieur le Préfet. Nous devons donc refaire un budget initial.

Nous aurons ensuite quatre ou cinq motions à adopter.

Je présenterai mon discours quand Monsieur le Préfet nous aura rejoints.

Nous aurons ensuite une présentation du SDAGE, le schéma directeur d'aménagement de la gestion des eaux.

Nous terminerons par l'intervention des invités, mais aussi par l'installation de Madame Cécile Muret, à qui je vais demander de se lever. Elle est nouvelle représentante au titre de la Confédération Paysanne, en remplacement de Dominique Bouillet qui avait démissionné en fin d'année 2014.



# Adoption du procès-verbal de la Session du 25 novembre 2014

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Nous allons commencer par adopter le procès-verbal de la Session du 25 novembre dont vous avez eu copie. J'espère que vous l'avez parcouru.

Y a-t-il des remarques par rapport à ce compte-rendu, ce procès-verbal qui retrace l'intégralité des prises de parole ? Je ne vois pas de questions.

Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas.

VOTE : 0 contre et 0 abstention

Je vous soumets l'idée, et vous me direz si cela vous convient, que nous puissions, à l'avenir, vous le transmettre de manière dématérialisée. Si des personnes n'ont pas d'adresse mail ou veulent absolument une version papier, nous la maintiendrons mais cela représenterait des économies substantielles pour la maison. Réaliser ce compte rendu est un énorme travail. Il y aura toujours, de toute façon, une version papier possible, à consulter sur place, bien entendu, que nous archiverons.

Etes-vous d'accord sur cette proposition ? (*approbation générale*).

Je vous remercie.

# Présentation du compte-rendu d'activités 2014

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Vous l'avez dans vos dossiers. Je remercie les services pour l'avoir élaboré rapidement. Nous sommes le 31 mars et nous avons le compte rendu d'activités de l'année 2014, c'est très bien ! Il arrive en même temps que le compte rendu financier.

Je vous demanderai d'en prendre connaissance, de nous faire part éventuellement de vos remarques dans le sens de ce qui pourrait l'améliorer dans les années futures.

Vous en prenez connaissance et on pourra bien entendu y revenir au cours du débat si vous avez des questions.

Pas de remarque particulière à ce stade ?

Je vous remercie.

# Présentations budgétaires

## Compte financier 2014

### Monsieur Dominique Chalumeaux,

Sans plus attendre, je vais ouvrir le point qui porte sur les comptes financiers 2014. Je donne la parole à Denis dans un premier temps pour un petit rappel sur la méthode mise en place depuis quelques années pour l'élaboration de ce compte financier. C'est toujours un peu compliqué dans une institution comme la nôtre.

*Présentation du diaporama ci-dessous par Denis Legrand*

**Compte financier 2014**

- Volonté de rendre compte au mieux de l'activité réelle de l'année :

**Situation antérieure :**

- Dépenses réelles de l'année
- Prestations facturées réelles de l'année
- Conventions: selon date du paiement (décalages nombreux)

**Situation 2012 à 2014 :**

- Dépenses réelles de l'année
- Prestations facturées réelles de l'année
- Conventions: pour partie selon activité réelle
- Décalages: 2012 = 172 k€
- Décalages: 2013 = 78 k€
- Décalages: 2014 = 36 k€

**Situation 2014 :**

- Dépenses réelles de l'année
- Prestations facturées réelles de l'année
- Conventions de l'activité de l'année

Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

### Monsieur Dominique Chalumeaux,

Nous avons une demande de recours gracieux à valider.

Présentation d'une demande de recours gracieux pour une facture de 2013, de 35913.33 € impactant le compte financier 2014. Je donne la parole à Denis afin qu'il puisse vous fournir une explication sur cette facture.

### Monsieur Denis Legrand,

Il s'agit d'une facture qui avait été provisionnée en 2013 pour 35913.33 € sur un créancier pour lequel la Chambre d'Agriculture était partie prenante. La dette ne pouvant vraisemblablement pas être honorée, nous avons décidé de présenter un recours gracieux sur cette dernière.

### Monsieur Dominique Chalumeaux,

Avez-vous des questions par rapport à cela ?

Je la mets aux voix :  
Y a-t-il des abstentions ? Cinq.  
Y a-t-il des votes contre ? Trois.  
Je vous remercie.

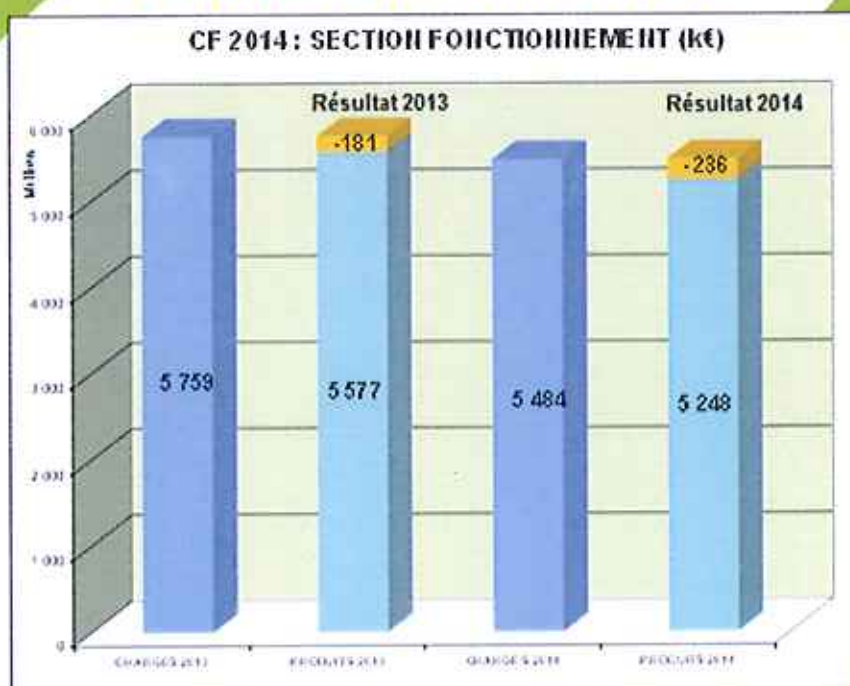
Délibération remise gracieuse pour un total de 35913.33 € TTC  
VOTE : 3 contre et 5 abstentions

Concernant la partie compte financier 2014, nous en avons déjà parlé lors d'une précédente Session, rappelez-vous, nous avons été tenus, de par la loi, de provisionner les charges de congés payés dus au 31 décembre de l'année. Le montant est de 301000 €, il impacte uniquement les réserves, les dettes court terme et le fonds de roulement. C'est-à-dire que ces 301000 € ne transitent pas par le compte d'exploitation. Sur le fonctionnement courant, ce que vous allez découvrir au fil des projections, c'est que, globalement, il y a eu une réduction substantielle des charges consulaires, pour 117000 €, un maintien des coûts de masse salariale avec un effectif qui avait pourtant légèrement augmenté, de 0,85 équivalent temps plein. Sur le volet des recettes, une nette progression des prestations de services, pour plus de 164000 €, +14 %. Par contre, une très forte baisse des conventions : 323000 € de baisse, uniquement sur l'année 2014. Je n'ai pas, ici, le pourcentage que cela représente mais c'est très important. Au final, un résultat de fonctionnement qui s'établit à -236487 €.

Pour le détail, je vais donner la parole à Denis sur la présentation proprement dite. Vous avez également les documents en main, vous pourrez donc suivre en même temps.

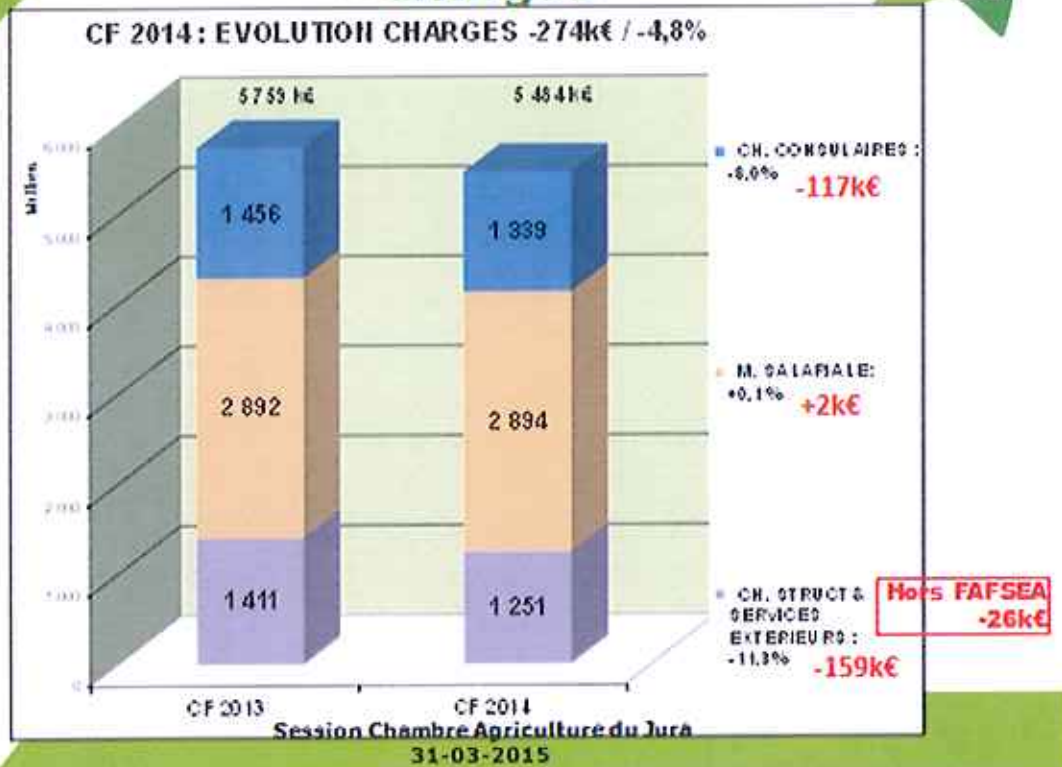
Présentation du diaporama ci-dessous par Denis Legrand

## Compte financier 2014 – Résultat fonctionnement

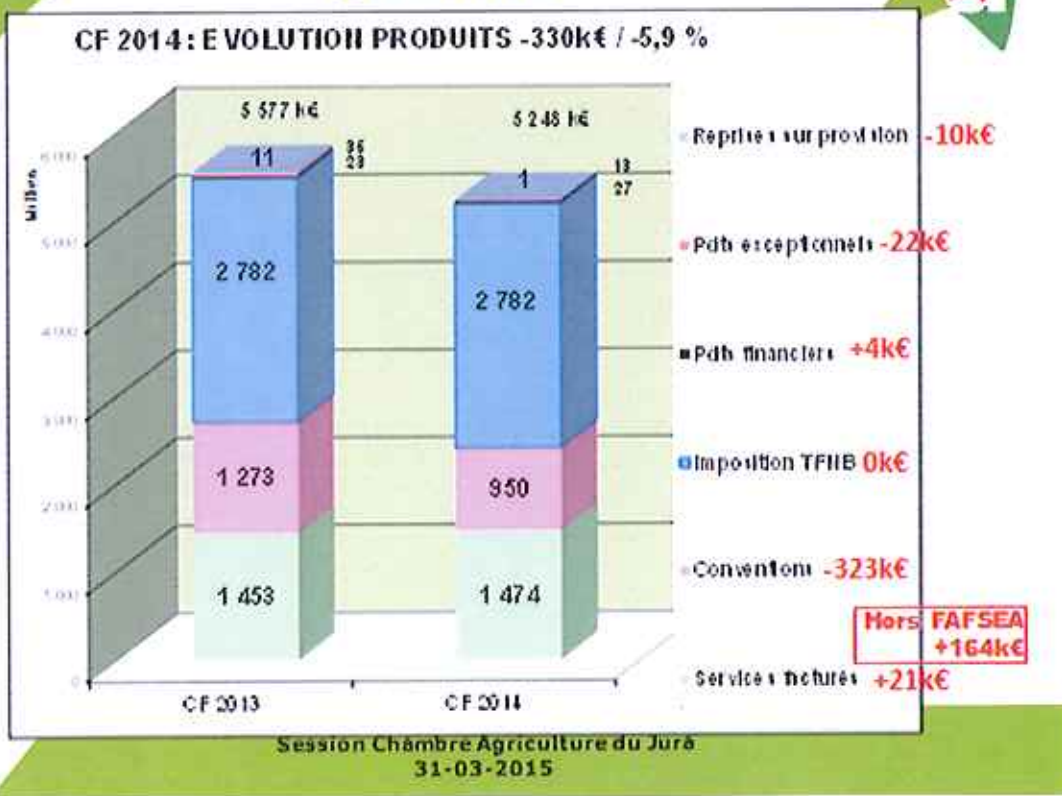


Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

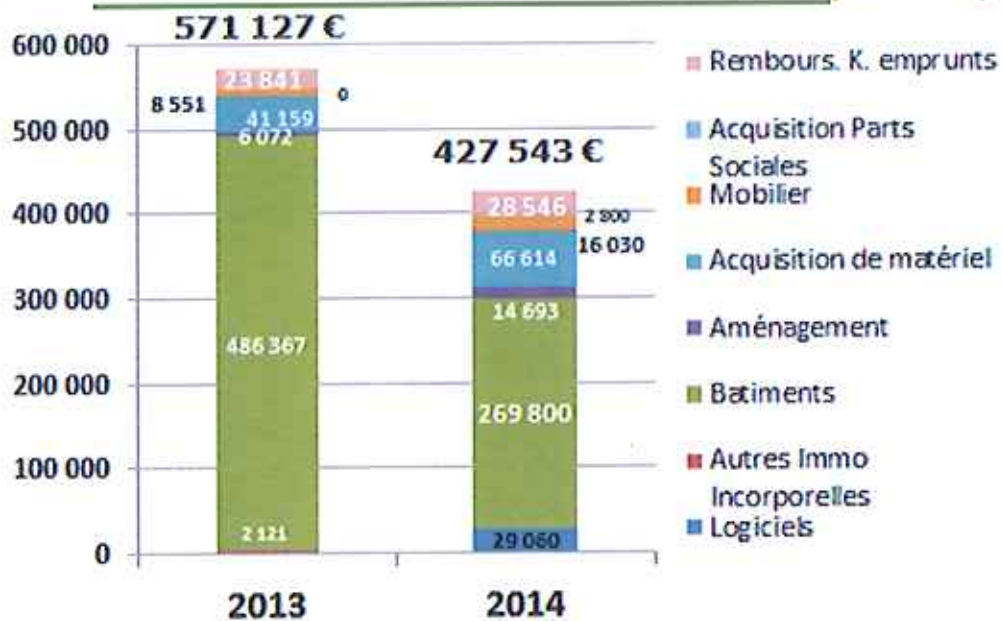
## Compte financier 2014 - charges



## Compte financier 2014 - produits

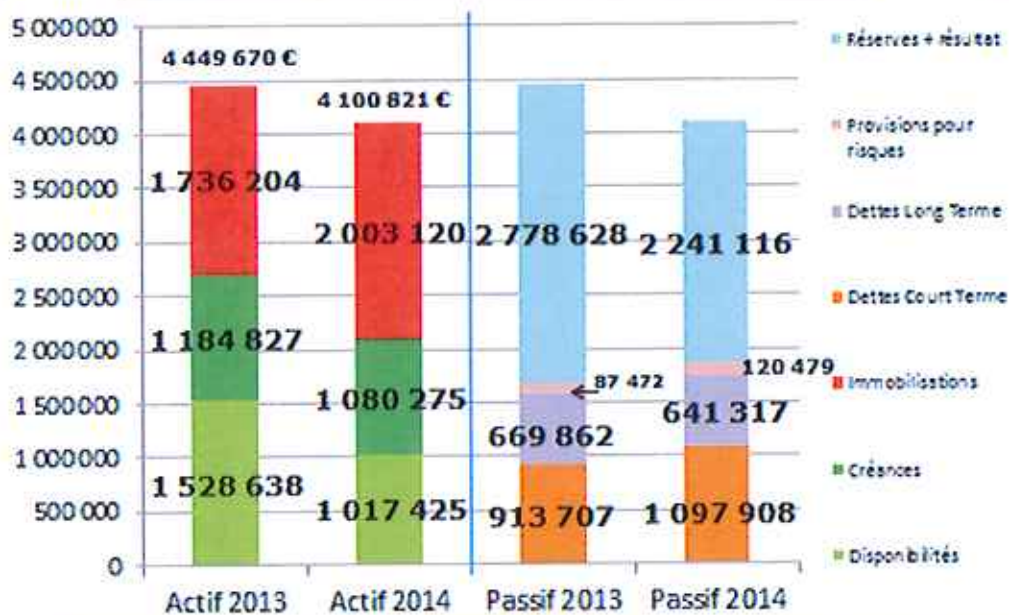


## Compte financier 2014 - investissements



Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

## Compte financier – bilan



Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

## Compte financier - fonds de roulement



➤ Le Fond de roulement = 999 792 €

En baisse de - 498 941 € liés au résultat opérationnel  
(fonctionnement et d'investissement) & de - 301 025  
€ liés à la provision pour congés payés  
soit 65,6 jours

Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

## Compte financier 2014 (vote)



COMPTES FINANCIERS 2014 - Section FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHARGES DE PERSONNEL	2 968 830	PRESTATIONS DE SERVICES	1 474 299
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 309 408	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	950 044
SUBVENTIONS	1 205 911	IMPOSITIONS - TFNS	2 781 820
TOTAL (HORS TRANSIT)	6 484 148	AUTRES PRODUITS	41 498
TRANSIT	0	TOTAL (HORS TRANSIT)	6 247 661
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 484 148</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 247 661</b>
		<b>Résultat 2014 Section Fonctionnement</b>	<b>-236 487</b>

COMPTES FINANCIERS 2012 - Section INVESTISSEMENT			
DEPENSES		FINANCEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	427 543	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-71 398
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	0	EMPRUNTS	0
		AUTRE RECETTE EN CAPITAL & DIVERS	0
<b>TOTAL DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>427 543</b>	<b>TOTAL RECETTES EN CAPITAL</b>	<b>-71 398</b>
		<b>Impact Exceptionnel Charges Congés Payés</b>	<b>-301 025</b>
		<b>Prélèvement sur les réserves</b>	<b>-799 966</b>

Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci. Avant de passer au vote, y a-t-il des questions sur cette succession de présentations ? Tout a été clair ? C'est donc un deuxième résultat déficitaire conséquent, cela représente entre 4 et 5% du budget total. Il faut absolument redresser la barre en 2015. Les services sont à l'œuvre, à nos côtés, pour élaborer un plan d'actions de retour à l'équilibre. On abordera ces aspects tout à l'heure, dans le BI 2015. On ne fait là que constater une perte de 236487 € plus un prélèvement exceptionnel au titre des congés payés qui impacte très fortement de manière comptable notre fonds de roulement. Mais les 301024.68 € sont toujours là, ce n'est pas une dépense, c'est une charge constatée d'avance qui n'est pas dépensée. C'est une provision pour charge certaine. Ce n'est pas du fonctionnement courant. L'an prochain, on constatera le différentiel qu'il y aura sur le nombre de jours de congés comptabilisés et ce chiffre, aujourd'hui de 301024.68 €. Si vous n'avez pas de question supplémentaire, je vais soumettre à votre approbation l'affectation du résultat 2014 en diminution de la réserve facultative pour 236487 €.

Y a-t-il des abstentions ? Une abstention.

Y a-t-il des votes contre ? Je n'en vois pas.

Je vous remercie.

Prélèvement exceptionnel en diminution de la réserve  
facultative pour 236487 €

VOTE : 0 contre et 1 abstention

Il faut maintenant approuver le compte financier.

Approuvez-vous le compte-rendu financier de l'exercice 2014 tel qu'il vous a été présenté ?

Y a-t-il des avis contraires ?

Y a-t-il des abstentions ? Une abstention.

Je vous remercie.

Compte financier 2014

VOTE : 0 contre et 1 abstention

Je vous demande également d'approuver le prélèvement exceptionnel, donc la diminution de la réserve facultative pour 301 024.68 € qui est relative à la constatation des charges pour congés payés.

Y a-t-il des avis contraires ? Je n'en vois pas.

Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois pas.

Je vous remercie.

Prélèvement exceptionnel en diminution de la réserve  
facultative pour 301024.68 € relatif à la constatation  
des charges pour congés payés

VOTE : 0 contre et 0 abstention

Nous en avons terminé sur la partie 2014. Nous passons maintenant à l'examen du budget initial 2015.



# Budget initial 2015 et évolution des tarifs 2015

## **Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Je souhaite vous alerter sur un certain nombre de points. Tout d'abord, ce budget a été construit avec des marges de manœuvre beaucoup plus faibles que d'habitude. Les élus ont vraiment souhaité anticiper sur la nécessité d'un retour à l'équilibre et intégrer cela dès l'élaboration du budget initial. Dans le fonctionnement d'une Chambre d'Agriculture, il faut toujours se donner de la marge, que ce soit en recettes ou en dépenses. Auparavant nous avions tendance à gonfler les chiffres. Pour plus de prudence, nous avons construit ce budget en partant des recettes certaines, en mettant les charges en face et non pas l'inverse. Dans les recettes certaines, on est tenu d'intégrer l'effet de la loi de finances 2015, à savoir une diminution de 2% de notre recette liée à la taxe additionnelle sur le foncier non bâti. C'est une première chose. Ce sera 2% en 2015, 4% en 2016 et 6% en 2017.

A chaque fois, cela représente à peu près 50000 € de moins ! Sachant que, par ailleurs, on a l'inflation, l'évolution des charges salariales, qui font à peu près l'équivalent dans l'autre sens, voire un peu plus, puisque c'est 2% au minimum. En fait, c'est un delta de 4% qu'il faut combler par ailleurs, donc à peu près 100000 €.

On a aussi un effet de la loi de finances qui porte sur le prélèvement sur le fonds de roulement excédentaire au 31.12.2013, l'excédentaire devant se mesurer en nombre de jours. C'est-à-dire que l'Etat va nous prélever 101117 €. C'était le différentiel, on avait un peu plus de 100 jours de fonds de roulement. Cet effet, cumulé à tout ce qu'on a vu dans le compte financier 2014, nous amène à 65 jours désormais, donc une diminution plus que sensible.

Par contre, les 101117 € ne sont pas traduits non plus en terme de budget initial. C'est une ponction qui va intervenir sur notre fonds de roulement qui n'est pas traduite dans le compte d'exploitation ou dans le budget initial, mais, on est bien obligé d'en tenir compte malgré tout, puisqu'il est pris sur nos réserves.

Y a-t-il des remarques par rapport à cela ?

## **Monsieur Jacques Chalumeau,**

Il s'agit d'un hold-up de l'Etat !

## **Monsieur Dominique Chalumeaux,**

On peut le dire ! Au niveau national, cela représente 70 millions d'euros, dont 55 seront prélevés par l'Etat, le reste étant laissé dans un fonds de péréquation national qui servira pour prendre en compte un certain nombre d'éléments qui n'ont pas pu être des éléments qui se trouvaient dans le calcul des fonds de roulement. Vous savez que le calcul du fonds de roulement est une manipulation extrêmement compliquée. Chez nous, Denis vous l'a dit, le fonds de roulement est à peu près équivalent à la trésorerie, c'est donc relativement clair. Les 101000 €, nous avons les moyens de les payer. A la Chambre du Rhône, le fonds de roulement dépasse très largement la trésorerie, ils vont donc avoir un très gros prélèvement et devront emprunter pour le payer ! Il y a des situations hallucinantes !

Et puis il y a des éléments d'actifs qui peuvent être pris en compte. Cela aurait été le cas si nous avions délibéré sur le fait de vendre des locaux plutôt que d'en acheter. C'est ce qui se passe pour la Chambre du Doubs, par exemple. Ils avaient provisionné une recette de 400000 € et elle ne s'est pas réalisée, mais elle rentre dans le calcul du fonds de roulement. Il y a donc des choses vraiment très difficiles à comprendre et surtout à admettre !

**Monsieur Jacques Chalumeau,**

Inversement, l'investissement ponctionné pour Valparc aurait dû diminuer le prélèvement sur le fonds de roulement.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Sauf que nous ne l'avions pas provisionné dans notre budget initial 2014 ! Nous avons un volume d'investissements prévu, heureusement, mais la Chambre de Haute-Saône, elle, n'avait rien de prévu. Ils sont plus pauvres que nous et ils se font prélever un million d'euros ! C'est vrai que 90 jours, c'était la norme imposée. Je vous dis au passage que, dès qu'on est en dessous de 60, normalement, on est sous la tutelle de l'Etat, c'est le Préfet qui pilote le budget, et donc plus le Président de la Chambre d'Agriculture. Nous sommes donc à 5 jours de marge de manœuvre, d'où la nécessité non seulement d'un retour à l'équilibre mais de devoir, au plus vite, si ce n'est en 2015, mais en 2016, reconstituer notre fonds de roulement. Nous serons prudents, nous n'irons pas au-delà de 90 jours parce qu'on ne sait jamais ce qui peut nous arriver à l'avenir, les finances de l'Etat ne cessant, de jour en jour, de se dégrader. Je vous l'avais déjà dit : la dette, en France, c'est l'équivalent de 6000 € de plus par seconde. Vous voyez donc, à la fin de l'année, le nombre de milliards que cela peut faire ! Au niveau national, nous n'étions pas contre le fait de participer à l'effort de redressement. L'idée d'abandonner une partie de nos fonds de roulement a été admise, après il faut reconnaître que des Chambres avaient des situations difficilement compréhensibles, des situations extrêmement confortables avec plus de 200/250 jours de fonds de roulement. Cela n'a jamais été le cas du Jura qui a toujours été dans la ligne de flottaison, autour de 110/120 puisque, dès que nous étions un peu trop riches, nos partenaires des organisations agricoles savaient bien nous le rappeler.

**Monsieur Frédéric Perrot,**

Ce qui était normal.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Il faut savoir qu'on a, dans le Jura, un certain nombre de conventions, et les délais de paiement de certaines conventions sont parfois d'un an ou deux ans après la réalisation effective. On engage des frais de personnel et on a le solde de la convention souvent deux ans après la réalisation des travaux. Si on n'a pas un minimum de fonds de roulement, de trésorerie, on est vite "pendu". Il y aura un certain nombre de départements qui vont avoir, au niveau de leur trésorerie, de très grandes difficultés.

**Monsieur Frédéric Perrot,**

Bonjour à toutes, bonjour à tous.

Je voulais souligner également que l'investissement de la Chambre régionale d'Agriculture est aussi lié à tout cet ensemble, parce que la Chambre d'Agriculture du Doubs, se elle n'investissait pas, avec ces histoires de dates par rapport aux investissements, en clair, l'Etat leur ponctionnait un million d'euros. En fait, le fait d'acheter les locaux de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie situés au-dessus de la Chambre régionale, permettait de remettre l'argent sur l'échiquier régional et non pas sur l'échiquier national. En fait, la Chambre d'Agriculture du Doubs finance à peu près pour 75% de l'investissement. Les Chambres d'Agriculture de Haute-Saône, du Jura, et la Chambre régionale, se partagent le restant, donc 150000 € chacune. C'est pour cela que ce sont des choses qui sont complètement incompréhensibles. On perd moins sur l'échiquier franc-comtois en faisant comme cela que si nous n'avions rien fait.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Fred, pour cette précision. C'est effectivement la décision que nous avons prise à la Session de novembre 2014. Denis va maintenant dérouler le budget initial, en sachant que ce sera une redite de ce qu'on a fait en novembre dernier pour la plus grosse partie. Il faut donc simplement insister sur les changements.

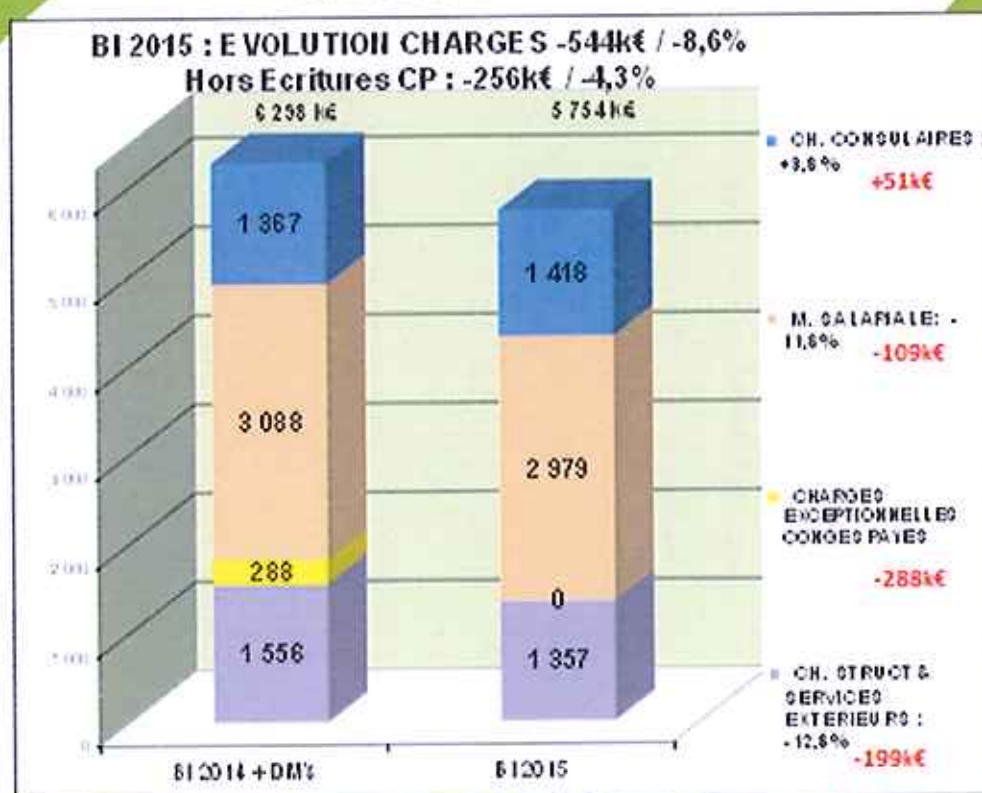
**Monsieur Denis Legrand,**

Je vais retracer quelques points importants de ce budget initial. On a la baisse de la dotation de la TATFNB de 2%, nous avons intégré une baisse de la masse salariale de 109000 €. L'effectif global budgétaire passe de 57,3 à 56,2 ETP donc de -1,1 ETP. On est bien en comparaison de budget primitif à budget primitif. Il faut tirer un trait sur tout ce qui a été présenté auparavant sur le compte financier 2014, on compare ici budget primitif à budget primitif. Une baisse des charges de structure et services extérieurs de 199000 €, donc la volonté de maîtriser les dépenses. Une forte diminution des recettes sur conventions de 153000 € malgré la poursuite des démarches partenariales que nous avons engagées avec le Conseil général du Jura et le maintien des crédits CASDAR dans le cadre du PRDA 2014-2020, et puis la limitation des programmes d'investissements aux investissements courants et la réalisation de deux emprunts, l'un pour Valparc dont nous avons parlé tout à l'heure, et l'autre ou les deux autres sur une toiture à refaire (partie accueil) et sur l'informatique.

# Budget initial 2015 Charges fonctionnement

Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

## Budget initial 2015 - fonctionnement



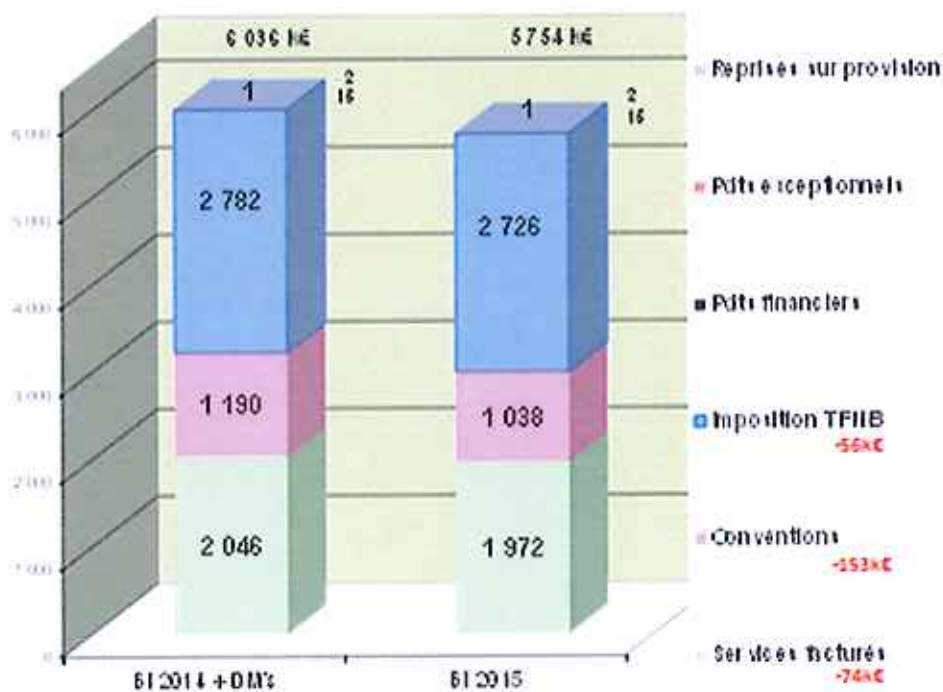
Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

# Budget initial 2015 Produits Fonctionnement

Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

## Budget initial 2015 - fonctionnement

BI 2015 : EVOLUTION PRODUITS -282k€ / -4,7 %



Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

## Budget initial 2015 - investissements

Chapitre	BP +DMs 2014	Réel 2014	BI 2015
Rbt Capital emprunts	36340	28 546	39 500
AMO construction dole	142 500	0	0
Investissements immatériels	17 000	0	7 000
Logiciels	0	29 060	15 000
Terrain Dole	72 000	0	0
Bâtiment	553 788 (dt 500 k€ dole)	269 800	32 538
Aménagements immeubles	93 000	14 693	61 000
Acquisition matériels	4 000	22 963	4 000
Acquisition véhicule	35 000	29 660	0
Mat informatique	96 000	13 991	35 500
Mobiliers	10 000	16 030	8 000
Parts sociales	100	40	10 100
Cautionnement	6 000	2 760	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1 065 728</b>	<b>427 543</b>	<b>212 638</b>

Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

## Budget initial – grandes masses

BI2015 - Section FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHARGES DE PERSONNEL	3 062 576	PRESTATIONS DE SERVICES	1 972 393
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 424 722	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 027 752
SUBVENTIONS	1 256 534	IMPOSITIONS - TFNB	2 726 184
		AUTRES PRODUITS	17 500
<b>TOTAL (HORS TRANSIT)</b>	<b>6 743 834</b>	<b>TOTAL (HORS TRANSIT)</b>	<b>6 743 834</b>
TRANSIT	10 000	TRANSIT	10 000
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 753 834</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 753 834</b>

BP 2014 - Section INVESTISSEMENT			
DEPENSES		FINANCEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	173 138	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	173 879
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	39 500	EMPRUNTS	212 000
		AUTRE RECETTE EN CAPITAL & DIVERS	500
<b>TOTAL DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>212 638</b>	<b>TOTAL RECETTES EN CAPITAL</b>	<b>386 379</b>
		Prélèvement Exceptionnel Fd Roulement	-101 117
		Augmentation des Réserves	72 624

Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Avez-vous des questions sur ce qui vient de vous être présenté ? Madame Muret.

**Madame Cécile Muret,**

On voit une augmentation de + 10000 € en parts sociales.

**Monsieur Denis Legrand,**

Il s'agit tout simplement de la prise de participation à la holding Transporc qui a été créée au niveau régional et dont le vote a été fait lors de la session d'avril 2014. Elle n'avait pas été traduite dans le budget parce que nous n'avions pas les éléments pour la traduire. En fin d'année 2014, on a eu tous ces éléments, ce qui nous permet d'inscrire dans le budget initial le montant prévu.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

L'objet de cette holding, c'est le plan de relance de la filière porcine. Pour la forme juridique, c'est une holding. Cette structure a recouvert des participations, l'idée est vraiment de relancer la production porcine en Franche-Comté qui est sur une pente descendante, déclinante, inquiétante, en particulier au niveau de l'installation des jeunes. On a signé la convention début janvier pour la mise en place. Très concrètement, cela démarre, c'est piloté au niveau de la Chambre régionale par Romaric Cussenot qui est responsable au niveau de la filière porc. Y a-t-il d'autres questions ?

**Monsieur Jean-Louis Pavat,**

C'est sur la baisse des services facturés, est-ce que c'est lié au budget prévisionnel 2014 ?

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Oui. Quand je parlais des recettes certaines, c'est ce à quoi je faisais allusion. C'est la bonne réponse, Denis ?

**Monsieur Denis Legrand,**

Oui.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

On avait été un peu trop optimiste en début d'année 2014. Il vaut mieux être raisonnable, en sachant qu'on s'est encore laissé de la marge. Si vous comparez l'initial 2015 avec le réalisé 2014, on a encore une marge de progression.

Y a-t-il d'autres questions ? Je n'en vois pas.

Pour en terminer avec tous ces chiffres, je vous demande d'approuver le budget initial et l'évolution des tarifs 2015.

Y a-t-il des avis contraires ?

Y a-t-il des abstentions ? Deux abstentions.

**Madame Cécile Muret,**

Je n'ai pas eu le temps de voter contre l'augmentation des tarifs.

**Budget initial et tarifs 2015**  
**VOTE : 1 contre et 2 abstentions**

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Au niveau de la délibération, je vous demande de donner pouvoir au Bureau de la Chambre d'agriculture du Jura pour réaliser des emprunts bancaires à moyen terme pour un montant de 162 000 € pour de l'immobilier, pour 150 000 €, comme l'a expliqué Frédéric Perrot, pour l'achat des locaux de Valparc, 12 000 € pour Lons le Saunier et 50 000 € pour du matériel informatique.

"Affecter un montant de 72 624 € aux réserves en augmentation du fonds de roulement et pouvoir se prononcer en lieu et place de la Session sur toute modification du budget proposée par le Président pendant l'intervalle des Sessions."

Y a-t-il des avis contraires ?

Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois pas.

Je vous remercie.

**Délibérations permettant :**

- de réaliser des emprunts bancaires à moyen terme pour un montant de 162 k€ pour de l'immobilier (150 k€ pour les locaux de Valparc et 12 k€ pour Lons le Saunier) et 50 k€ pour du matériel informatique,
- d'affecter un montant de 72624 € aux réserves en augmentation du fonds de roulement,
- de se prononcer en lieu et place de la Session sur toute modification du budget, proposée par le Président, pendant l'intervalle des Sessions

**VOTE : 0 contre et 0 abstention**

Nous pouvons, cette fois, valablement travailler, en particulier, réaliser les investissements puisque, jusque-là, on devait fonctionner uniquement sur la partie fonctionnement courant.

En soldant cette partie comptable, finances, budget, etc, j'ai une pensée particulière pour Guy Piotelat à qui je vais demander de se lever.

Il est dans la maison depuis plus de 40 ans et il va nous quitter prochainement pour faire valoir ses droits à la retraite.

Merci, Guy, pour tout le travail réalisé dans notre maison durant toutes ces années, avec un professionnalisme exacerbé, très présent, ne comptant pas ses heures.

Merci beaucoup et bonne et longue retraite !

*(Applaudissements)*



# Délibérations diverses

## **Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Pour attendre Monsieur le Préfet, je vais retarder un peu mon discours d'actualité à l'issue duquel, bien sûr, comme d'habitude, nous engagerons un débat.

Nous avons plusieurs motions à vous soumettre. Je vais essayer de les reprendre dans l'ordre. On a tout d'abord une motion à présenter à la demande de la Confédération Paysanne qui porte sur une demande d'arrêter les négociations sur le partenariat Transatlantique pour le commerce et l'investissement et sur l'accord économique et commercial global.

Je vais demander au représentant de la Confédération Paysanne de nous la présenter rapidement et puis nous la soumettrons aux voix.

## **Madame Elise Grossiord,**

Nous vous soumettons une motion sur les accords de libre-échange, le TAFTA et la CETA. Le TAFTA est l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Europe. Le CETA, c'est entre le Canada et l'Europe. Il faut savoir que le 13 juin 2013, la commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les états membres pour négocier avec les Etats-Unis, le TAFTA Transatlantique.

*Lecture du projet de motion pour l'arrêt des négociations sur le partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement (PTCI/TAFTA) et sur l'Accord Economique et Commercial Global (AECG/CETA), par Elise Grossiord représentant la Confédération Paysanne – Jura*

Nous demandons l'arrêt des négociations en cours concernant le PTCI/TAFTA jusqu'à l'ouverture d'un vrai débat public sur le sujet, impliquant la population, les organisations socioprofessionnelles et les personnalités politiques en charge du dossier. Nous demandons également la diffusion publique immédiate du contenu des négociations relatives à ce traité, qui sont aujourd'hui très secrètes, et nous demandons la non-ratification de l'AECG/CETA au parlement européen par les députés français et au parlement français, puisque le CETA est plus avancé que le TAFTA et que si le CETA est ratifié, le TAFTA le sera inexorablement. Nous pensons aujourd'hui qu'on essaie de limiter les droits à produire, par exemple pour le lait au niveau du Comté. Si un traité comme le TAFTA est pris, ce sera terminé.

## **Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Madame Elise Grossiord. On a bien compris. En Session régionale, hier, il y a eu une motion à peu près du même type qui a été présentée et adoptée. Je voudrais vous la soumettre et je la mettrai ensuite aux voix. C'est une motion qui a fait consensus hier, au niveau de la Chambre régionale, je trouve qu'il serait bien qu'on prenne la même. Au passage, je salue l'arrivée de Daniel Prieur, Président de la Chambre interdépartementale du Doubs - Territoire de Belfort.

*Lecture du projet de délibération relatif aux projets d'accords transatlantiques de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, par le Président Dominique Chalumeaux*

Madame Grossiord, est-ce que cette formulation vous convient ?

**Madame Elise Grossiord,**  
Oui, on peut garder celle-ci.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Je vous en remercie. Je vais la mettre aux voix : sur ce projet de délibération, y a-t-il des avis contraires ? Je n'en vois pas. Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois pas. Je vous remercie.

**Délibération relative aux projets d'accords transatlantiques  
de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada,  
VOTE : 0 contre et 0 abstention**

On me signale l'arrivée de Madame Péliissard, Conseillère régionale et Conseillère départementale, merci de prendre place. Voilà pour cette première motion.

La deuxième délibération porte sur la cartographie des cours d'eau. Elle est présentée par la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs.

*Lecture du projet de motion relative à la cartographie des cours d'eau présentée  
par la FDSEA du Jura*

Est-ce que tout le monde a compris ? (*approbation générale*) ? Y a-t-il des abstentions ? Y a-t-il des voix contraires ? Je la considère adoptée.

**Motion relative à la cartographie des cours d'eau  
VOTE : 0 contre et 0 abstention**

La délibération suivante porte sur la date de déclaration des aides bovines. Vous savez que nous vivons une année de déclaration PAC particulièrement perturbée. J'y reviendrai dans mon discours.

*Lecture du projet de motion relative à la date de déclaration des aides bovines  
présentée par la FDSEA du Jura*

Avez-vous compris de quoi il s'agit ? (*approbation générale*). Y a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. Je la mets aux voix : y a-t-il des avis contraires, des abstentions ? Je vous remercie de cette belle unanimité.

**Motion relative à la date de déclaration des aides bovines  
VOTE : 0 contre et 0 abstention**

Nous avons ensuite une délibération relative à la réforme territoriale et la réorganisation des Chambres régionales d'Agriculture. C'est un sujet dont nous avons déjà largement parlé dans le passé, qui subit des évolutions successives. C'est, d'une part, pour porter à votre connaissance ces évolutions et, d'autre part, affirmer la position des élus du Jura.

*Lecture du projet de délibération relative à la réforme territoriale  
et la réorganisation des Chambres régionales d'Agriculture  
par le Président Dominique Chalumeaux*

Tout le monde a eu la version que je viens de lire ? On vous a joint la délibération qui a été adoptée à l'unanimité la semaine dernière au niveau national. Par rapport à tout cela, y a-t-il des questions ? Madame Muret, je comprends que vous puissiez avoir des interrogations.

**Madame Céline Muret,**

Parce que je "débarque", c'est cela ?

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Je n'utiliserai pas ce mot-là !

**Madame Céline Muret,**

Vous allez me dire si j'ai bien compris. Cela veut dire que les salariés, les collaborateurs, comme vous dites, vont être régionalisés : les fiches de paies, les contrats, etc. Du coup, je me demande comment, nous, en local, vous, particulièrement qui êtes au Bureau, vous allez gérer les ressources humaines en sachant que ce n'est plus vous qui allez les payer.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Je vais vous expliquer. Il y a deux niveaux. Nous sommes tenus par la loi de transférer les agents qui ont des missions sur les fonctions supports à la Chambre régionale (donc les trois que j'ai cités tout à l'heure : partie technique de l'administration des ressources humaines correspondant à l'élaboration des feuilles de paies, la gestion des congés, les absences, etc, et tout ce qui tourne autour de la comptabilité, des finances et les fonctions des systèmes d'information, en résumé l'informatique). Ce n'est pas dit qu'ils iront forcément travailler à Besançon ou à Dijon demain, c'est-à-dire que leur employeur sera le Président de la Chambre régionale et, ils pourront garder une fonction dans les départements. Tout cela est à organiser mais, dans l'esprit, c'est comme cela. Nous ne portons pas la volonté de tout centraliser dans un seul lieu.

Nous aurons tout à l'heure une petite information sur ce que va représenter, demain, le poids agricole de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté. Il y a à peu près 530 agents dans les Chambres de la région Bourgogne Franche-Comté. Aujourd'hui, au total, une cinquantaine travaille sur les fonctions supports. Ce sont ces personnes qui seront concernées.

L'échelon départemental demeure avec le lien employeur/collaborateur pour tous ceux qui seront sur les services de proximité. Pour ce qui nous concerne à la Chambre du Jura, nous avons trois départements : « services généraux », "hommes, produits, entreprises" et un autre « collectivités, territoires, environnement, énergie ». Ceux-là ne sont pas concernés à ce stade. Je dis bien "à ce stade" parce qu'on a des évolutions rapides. L'organisation et le fonctionnement des fonctions autres, à l'échelle départementale ou interdépartementale, c'est un sujet sur lequel nous travaillons actuellement. C'est pour cela que la délibération porte sur notre volonté de mettre de la méthode dans ce processus d'élaboration de notre future organisation. Daniel est bien au courant de cela, je pense qu'il faut effectivement mettre de la méthode.

On a parfaitement conscience des enjeux, des conséquences, en particulier sociales, qu'il pourrait y avoir, également des conséquences qu'il pourrait y avoir en termes de services aux agriculteurs ou de services aux collectivités. Nous serons, demain, sept établissements sur huit départements, nous ne faisons pas tous le même métier, nous n'avons pas tous les mêmes productions, dominantes de productions, vous le verrez. Les Chambres ont évolué de manière différente au cours du temps. Nous allons devoir travailler beaucoup plus ensemble, il n'y a pas forcément que des inconvénients. On le voit sous un angle plutôt positif mais il faut bien organiser les choses si on ne veut pas se "prendre les pieds dans le tapis".

### **Monsieur Frédéric Perrot,**

C'est vrai que tout cela va très vite. On a différentes solutions : soit on ne regarde pas ce qui se passe, soit on met tout dans le pot commun et, à la vitesse où vont les choses, une fois qu'on aura "secoué le sac", dans un an ou deux, je ne sais pas ce qu'il restera dans le département. Notre position est forte aujourd'hui. Il y a l'obligation législative de par la loi qui dit de fusionner les fonctions supports et de fusionner les deux chambres régionales Bourgogne et Franche-Comté. On n'y coupe pas. Nous travaillons donc sur ce dossier. Après, et seulement après, travaillons sur l'interdépartementalisation, mais pas qu'au niveau de la Franche-Comté, comme certains voudraient le faire. Travaillons sur l'interdépartementalisation sur l'ensemble Bourgogne Franche-Comté, suivant les productions dans lesquelles nous sommes. Dans le Jura, on a l'habitude de travailler avec la Saône et Loire sur le lait standard. Sur les grandes cultures, il y a belle lurette qu'entre la Bourgogne et la Franche-Comté, il y a des ponts. Il y a donc des choses qui se font et notre objectif est aussi d'attirer l'attention en disant qu'il ne faut pas partir trop vite. Quand je dis cela, je m'adresse également à l'ensemble des collaborateurs. Sachez que nous sommes arc-boutés sur le fait de dire qu'il faut absolument maintenir des pôles dans chacune des villes du Jura, donc Champagnole, Lons le Saunier et Dole. Il est hors de question de tout centraliser sur, aujourd'hui, Besançon et, demain, peut-être Dijon, qui sera la capitale régionale. Voilà les enjeux qui sont les nôtres. Ce n'est pas toujours facile, je peux vous le dire. Encore hier après-midi, nous avons eu une réunion tout de même assez dure pour savoir comment faire, si on hiérarchise. Sachez que nous avons cette position avec Dominique, François Lavrut et les personnes qui siègent au sein de la Chambre régionale. Ce n'est pas du tout une différence d'option entre les gens, c'est simplement d'avancer pas à pas. Il n'y aurait rien de pire que d'aller trop vite et d'oublier des choses. Notre objectif est là. Si je vous dis cela, c'est parce que, hier, il y a eu la session de la Chambre régionale. Ceux qui y ont assisté ont donc entendu le discours du Préfet de région. Il a expliqué toute la partie régionalisation du côté Etat. Au niveau de la région, il a été clair dans son propos, il n'y a pas d'abandon des départements pour l'instant au niveau de l'Etat. Cela se traduira peut-être différemment dans quatre ou cinq ans. Je ne suis pas préfet mais j'ai entendu le préfet de région, hier, et je me dis que la fonction départementale est encore présente pour les trois ou quatre années qui viennent. Donc, utilisons ce message pour continuer à avancer et faire les choses du mieux possible.

Si je vous dis cela, c'est aussi par rapport à tout ce qu'on a vu avant sur les difficultés financières ou les évolutions financières, à savoir la réduction de la TATFNB, la maîtrise de la masse salariale, etc. On est aussi dans ces enjeux-là pour en comprendre au mieux les évolutions.

Ceux qui me suivent depuis longtemps savent que je le dis régulièrement : à la limite, d'où j'habite, je suis aussi proche de Besançon que de Dijon, ceux qui sont dans mon cas pourraient donc s'en moquer. Mais je dis qu'il faut arrêter de déménager notre territoire. Pour moi, l'objectif est aussi de maintenir une capacité à avoir de l'emploi ancré au niveau agricole comme au niveau des salariés de l'ensemble des organisations professionnelles agricoles. Il n'y aurait rien de pire que de vouloir tout centraliser et, après, une fois qu'on ne sera plus présent, en sachant que la nature a horreur du vide, demain, dans chacune des fonctions respectives dans les diverses organisations professionnelles agricoles que vous représentez, ce sera dangereux pour le poumon économique de notre département qui est tout de même rural.

Je me bagarre là-dessus car, demain, malgré les évolutions législatives sur la régionalisation Bourgogne Franche-Comté, même si on n'a pas de grandes métropoles comme dans d'autres régions de France qui aspireront plus de dotations, conservons tout de même un tissu économie, conservons un tissu d'emplois partout. Nous qui sommes agriculteurs, nous revendiquons tout le temps le fait que nous sommes une valeur ajoutée indélocalisable du territoire, c'est aussi valable pour l'ensemble des collaborateurs qui sont autour de nous. Là, c'est donc vraiment une position forte. Ce n'est pas une position d'opposition avec d'autres, c'est une position d'affirmation et de dire qu'on peut travailler comme cela, à l'avenir, sans « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Admettons que, demain, on garde une DDT mais qu'il n'y ait plus de Chambre départementale, qui va aller négocier et travailler chaque dossier à l'échelon départemental ? Nous sommes peut-être de petites Chambres, de petits départements, mais on s'aperçoit que des départements plus importants comme la Saône-et-Loire ont aussi leurs difficultés. Donc gardons espoir et maîtrisons comme on le peut l'ensemble de ces évolutions.

*(Applaudissements)*

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Fred. Y a-t-il d'autres réactions ?

Fred a également un rôle important puisque, je vous rappelle au passage, qu'outre le fait d'être premier Vice-Président de la Chambre régionale d'Agriculture, il est Président de la FRSEA. Je sais qu'il travaille aussi avec les collègues de Bourgogne, non seulement sur le rapprochement futur, mais aussi pour élaborer les positionnements professionnels futurs, et cela va être un gros travail. S'il n'y a pas de question complémentaire, je vais soumettre le projet de délibération aux voix.

## Délibération / réorganisation des CRA



**Délibération soumise au vote : la Chambre réunie  
en Session :**

**Affirme la nécessité de prioriser les chantiers de la  
manière suivante :**

1. Organisation de la gouvernance à l'échelle BFC (fusion des CRA) au 01/01/2016
2. Fusion des fonctions supports au plus tard au 01/01/2017 afin de dégager de la performance et une réduction des coûts
3. Partage des réflexions sur le mode d'organisation de l'échelon départemental ou interdépartemental prenant en compte la nouvelle échelle géographique au plus tard au 01/01/2018

Session Chambre Agriculture du Jura  
31-03-2015

Contre : 0  
Abstentions : 1  
Pour :

Partagez-vous les trois points qui sont précisés ici ? Concernant l'organisation de la gouvernance à l'échelle Bourgogne Franche-Comté, on est bien dans la fusion des Chambres régionales au 1<sup>er</sup> janvier 2016. On a donc l'année 2015 pour y parvenir. Très concrètement, cela veut dire, avant la fin de l'année, un nouveau et unique Président de Chambre régionale d'Agriculture. Cela veut dire un fonctionnement en Bureau de 18 membres puisqu'il y a un rapprochement des deux Bureaux, avec une limitation du nombre de membres à 18. Par contre, les Sessions seront l'addition des deux Sessions actuelles, donc des membres des deux Sessions régionales actuelles. Ce qui va faire une assemblée d'environ une centaine de personnes. Tous les décrets d'application de ces modalités ne sont pas encore parus mais la volonté de l'APCA était d'essayer d'obtenir la possibilité de détenir des pouvoirs, ce qui n'est pas possible aujourd'hui. On ne peut pas se faire représenter au sein de nos assemblées, on va donc, hélas, devoir s'éloigner. Par moments, nous allons devoir aller faire des Sessions régionales en Bourgogne, en alternance avec la Franche-Comté.

Concernant la fusion des fonctions supports, nous souhaitons accélérer un peu le mouvement par rapport à ce qui était imaginé à la Chambre régionale puisque l'idée, dans le schéma régional, c'est à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Nous souhaitons que ce soit au plus tard à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce qui nous laisse encore deux ans pour organiser tout cela. Je pense que c'est largement suffisant parce que cela doit être synonyme de réduction des coûts, et il est urgent de réduire les coûts. Je vous rappelle que nous allons perdre 2% de TFNB dans les trois prochaines années. Et nous souhaitons avant tout qu'il y ait un partage sur le mode d'organisation de l'échelon départemental ou interdépartemental.

Je mets aux voix :

Y a-t-il des avis contraires, y a-t-il des abstentions ? Une abstention. Je vous remercie.

**Délibération relative à la réforme territoriale  
et la réorganisation des Chambres régionales d'agriculture  
VOTE : 0 contre et 1 abstention**

En attendant l'arrivée de Monsieur le Préfet, parce que je souhaiterais que nous abordions les sujets qui viennent ensuite, en sa présence, je vais demander à Alain Maire-Amiot de nous commenter la présentation de la future carte Bourgogne Franche-Comté. Je salue l'arrivée de Jean-Marie Sermier, Député.

# Présentation et débat sur l'organisation future du Réseau des Chambres d'Agriculture en région, en département

*Présentation du diaporama "Défis pour les Chambres d'Agriculture"  
par Alain Maire-Amiot*

## Défis pour les Chambres d'Agriculture:



- ✓ **Réforme territoriale (loi NOTRe):** quelles compétences, quels moyens pour com.com, département et grande région?
- ✓ **Loi d'Avenir Agricole :** missions des CRA
- ✓ **Organisation des Chambres de Franche-Comté**



Session Chambre d'Agriculture du Jura 31 mars 2015

## Réforme territoriale



- ✓ Fusion des Conseils régionaux au 1/01/2016
- ✓ Propositions APCA (futur décret) :
  - Fusion des CRA au 1/01/2016
  - Gouvernance transitoire → Elections 2019 avec regroupement des assemblées, nouveau Bureau, élection Président unique, nomme un Directeur.
  - Transfert du personnel sur la nouvelle CRA au 1/01/2016
  - Budgets consolidés ultérieurement
  - Fonctions supports transférées sur nouvelle CRA au 1/01/2017.

Session Chambre d'Agriculture du Jura 31 mars 2015



## Réforme territoriale

Documents présentés à la 1<sup>ère</sup> rencontre des  
Bureaux des Chambres régionales de Bourgogne  
et Franche-Comté le 16/02/2015





Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Les nouveaux périmètres des régions



### La nouvelle carte de France à 13 régions

Les régions...

-  ... qui fusionnent
-  ... qui ne changent pas



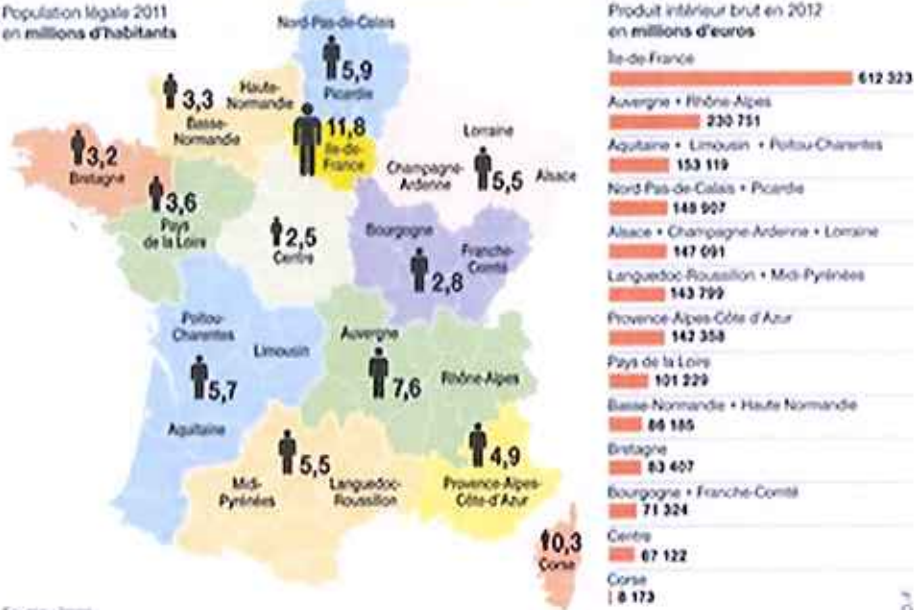
Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015





## France à 13 régions : population et poids économique

Population légale 2011  
en millions d'habitants



Source : Insee

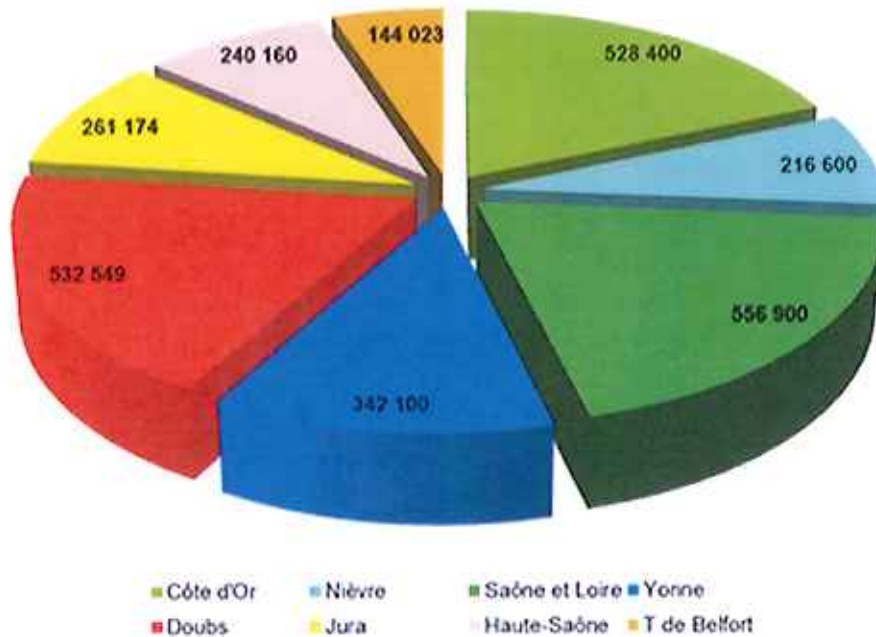
Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Paysage socio-économique



Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

**POPULATION 2013: 2 821 806 habitants**  
 Bourgogne 1 643 900  
 Franche-Comté 1 177 906

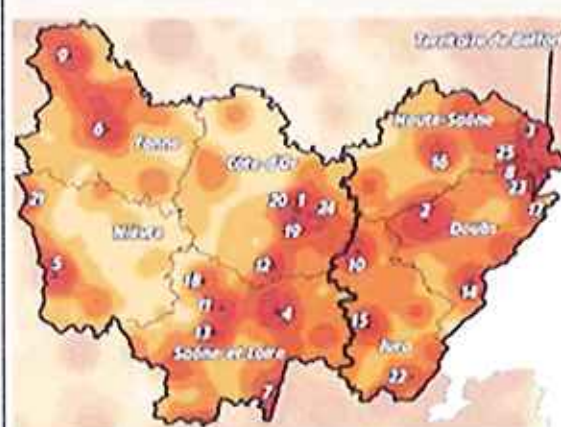


Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Densité et répartition de la population



### Les villes les plus peuplées de la future région



**Densité de population**  
 (en habitants par km<sup>2</sup>)

- 110 et plus
- de 55 à moins de 110
- de 30 à moins de 55
- de 15 à moins de 30
- moins de 15

Liste des principales villes avec la population 2012 et l'évolution depuis 2007

1	Dijon (21)	152 071	+0,3 %
2	Besançon (25)	116 353	-1,3 %
3	Belfort (90)	50 102	-2,4 %
4	Chalon-sur-Saône (71)	44 564	-4,5 %
5	Nevers (58)	35 327	-7,1 %
6	Auxerre (89)	35 096	-5,7 %
7	Mâcon (71)	32 917	-2,8 %
8	Montbéliard (25)	26 084	-1,2 %
9	Sens (89)	25 106	-2,9 %
10	Dole (39)	23 685	-5,5 %
11	Le Creusot (71)	22 574	-5,1 %
12	Beaune (21)	21 806	+0,9 %
13	Montceau-les-Mines (71)	18 956	-3,0 %
14	Pontarlier (25)	17 631	-6,9 %
15	Tons-le-Saunier (39)	17 353	-4,0 %
16	Vesoul (70)	15 637	-4,2 %
17	Audincourt (25)	14 787	+1,3 %
18	Autun (71)	14 124	-6,3 %
19	Cherbourg (21)	13 959	-5,9 %
20	Talant (21)	11 204	-4,9 %
21	Cosne-Cours-sur-Loire (58)	10 551	-5,5 %
22	Saint-Cloude (39)	10 534	-9,5 %
23	Valentigney (25)	10 513	-8,5 %
24	Chevigny-Saint-Sauveur (21)	10 330	+10,0 %
25	Héricourt (70)	10 181	-2,6 %

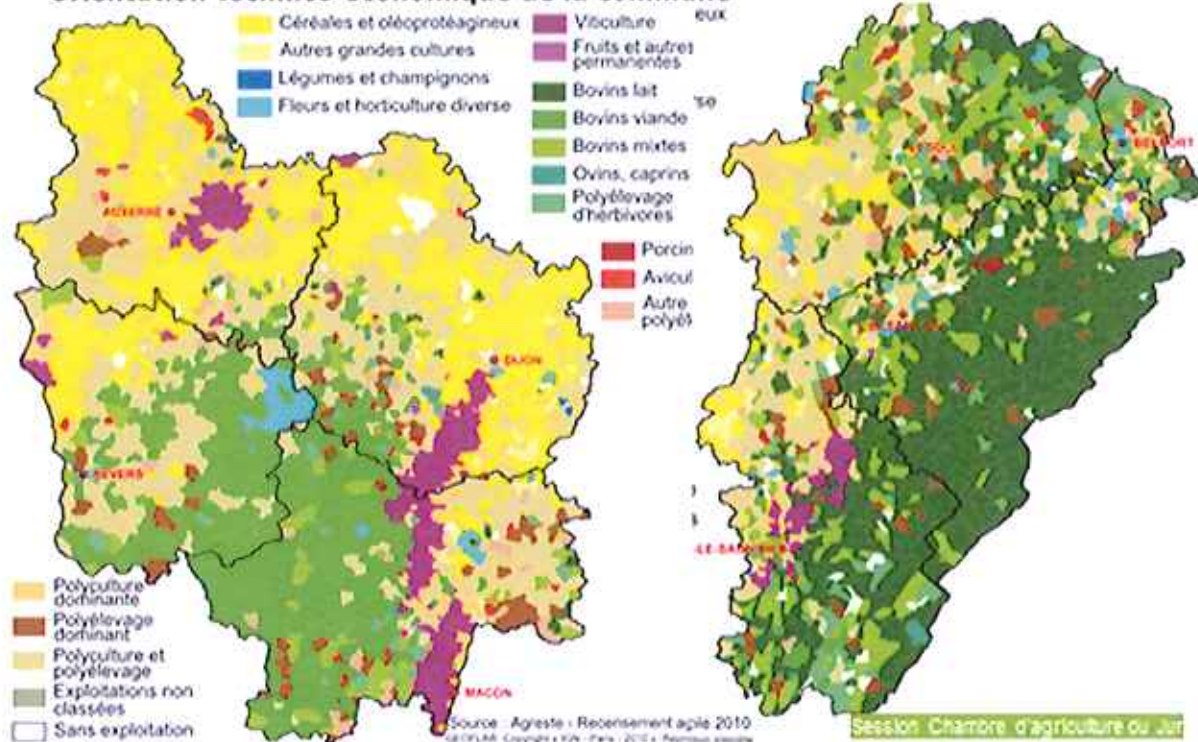
Source : Insee, recensement de la population 2012. Illustration : L. Chazot **CENTRE FRANCE**

Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Orientation technico-économique des territoires



### Orientation technico-économique de la commune



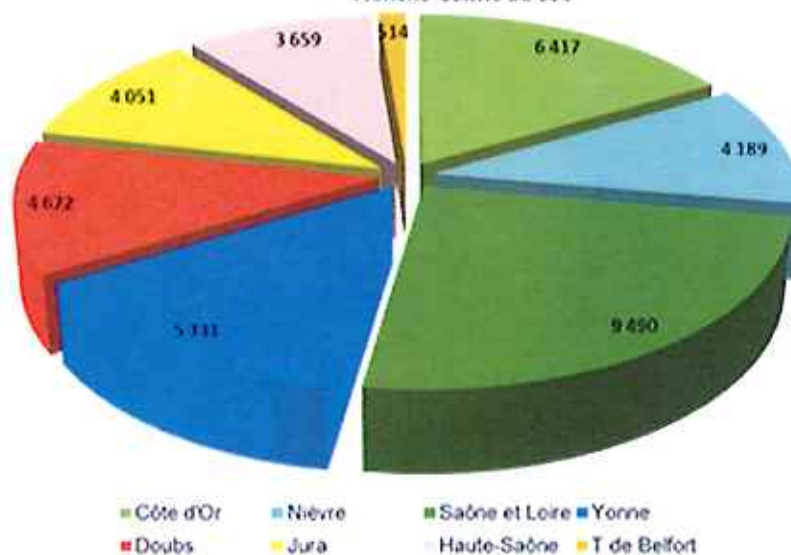
## Paysage agricole et filières



**Chefs d'exploitations 2010 : 38 323**

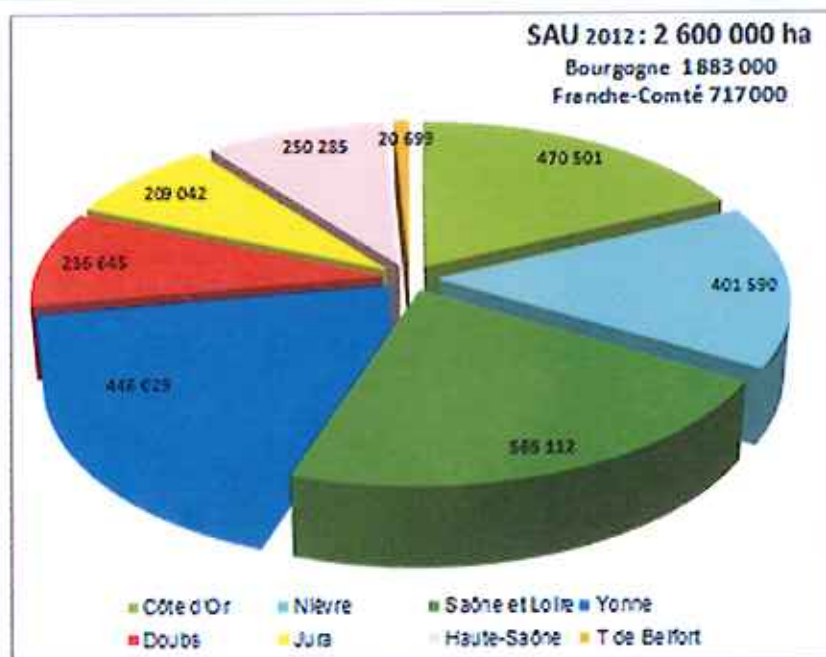
Bourgogne 25 427

Franche-Comté 12 896



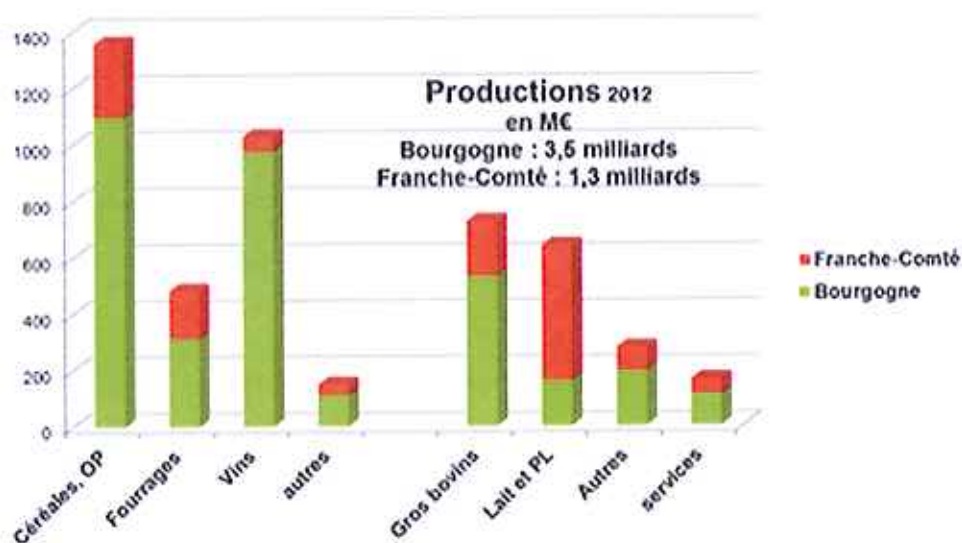
Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Paysage agriculture et filières



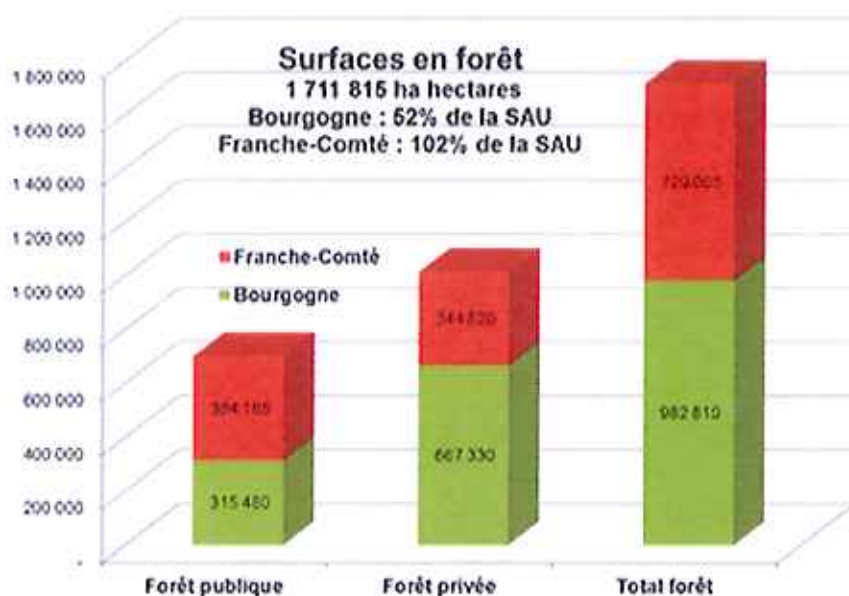
Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Paysage agriculture et filières



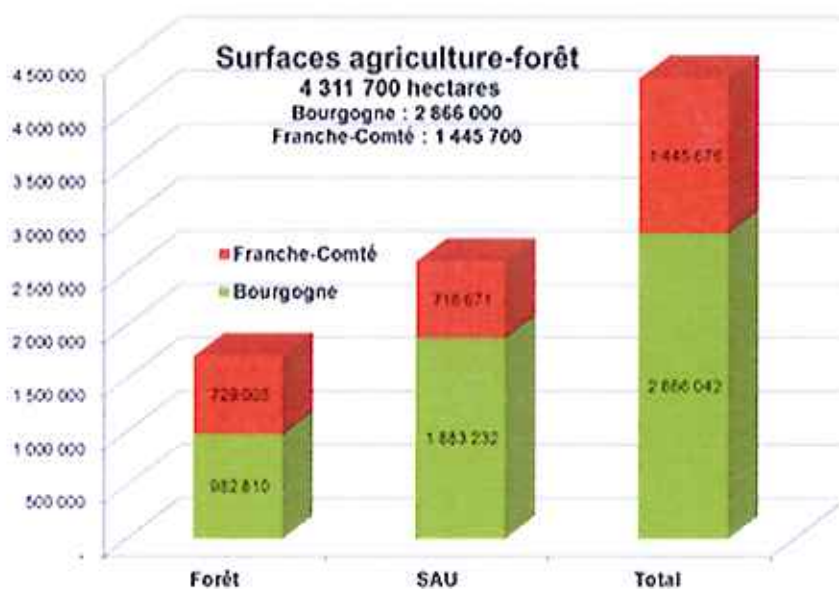
Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## La forêt



Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Agriculture et forêt



Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Paysage agriculture et filières



Coopératives céréalières : Bourgogne du Sud, Dijon Céréales, Interval, Terre Comtoise

SAFER : regroupée BFC depuis 2011

VIVEA : délégation Est comprend BFC et Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine,

Crédit Agricole Champagne Bourgogne : Côte d'Or et Yonne

Crédit Agricole Centre Est : Saône et Loire

Crédit Agricole Centre Loire : Nièvre

Crédit Agricole Franche-Comté : Doubs, Jura, Haute-Saône, Belfort

APECITA : BFC et Alsace

GROUPAMA Grand-Est : Cote d'Or, Doubs, Jura, Haute-Saône, Belfort

GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne : Nièvre, Saône et Loire

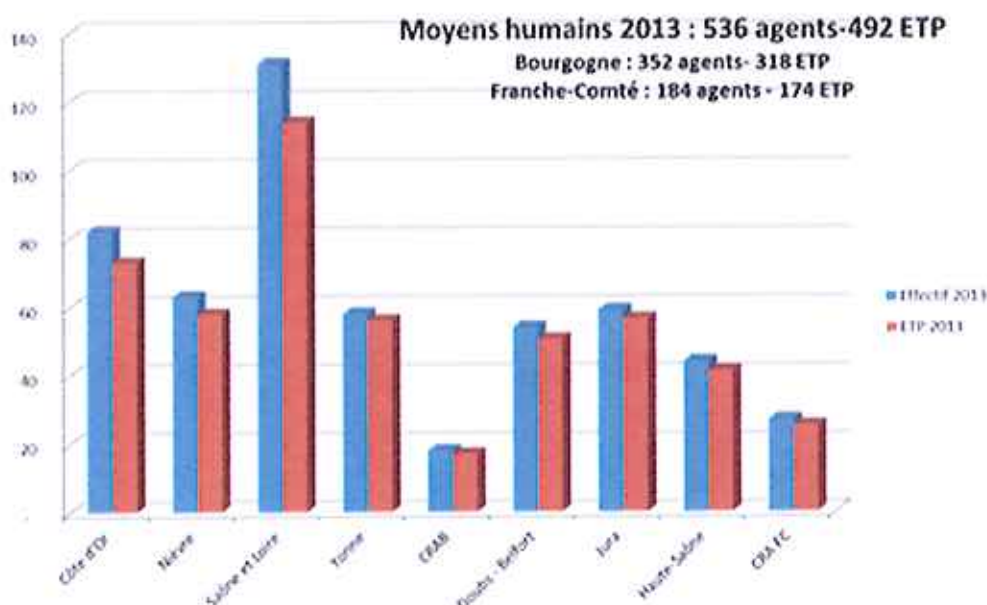
GROUPAMA Paris Val de Loire : Yonne

MSA : par région

FRSEA, JA : par région

Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Réseau des Chambres d'agriculture

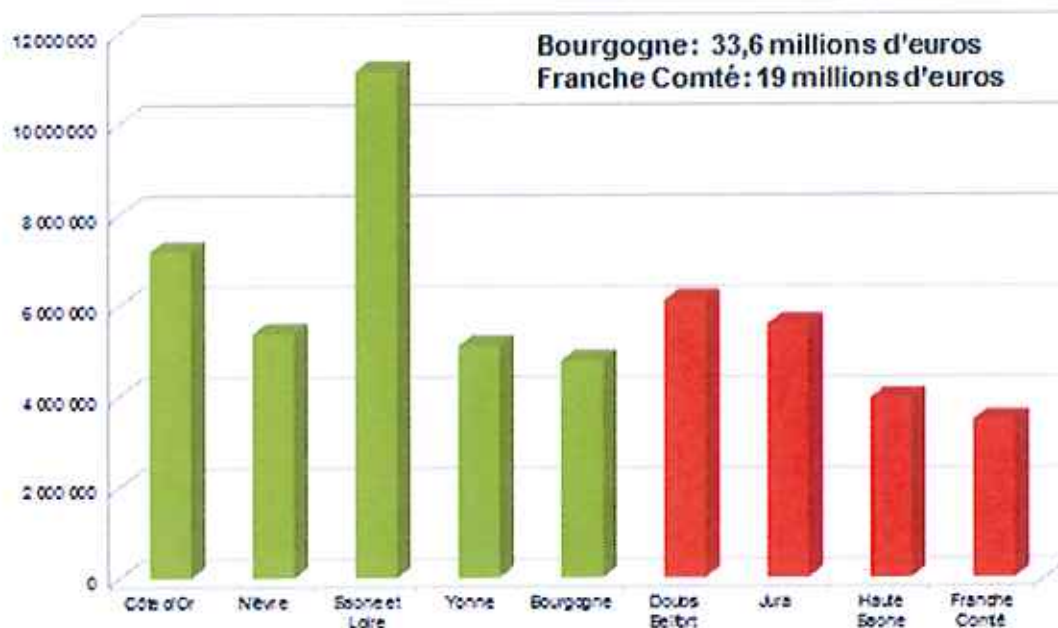


Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Réseau des Chambres d'agriculture



Produits totaux consolidés 52,6 millions d'euros

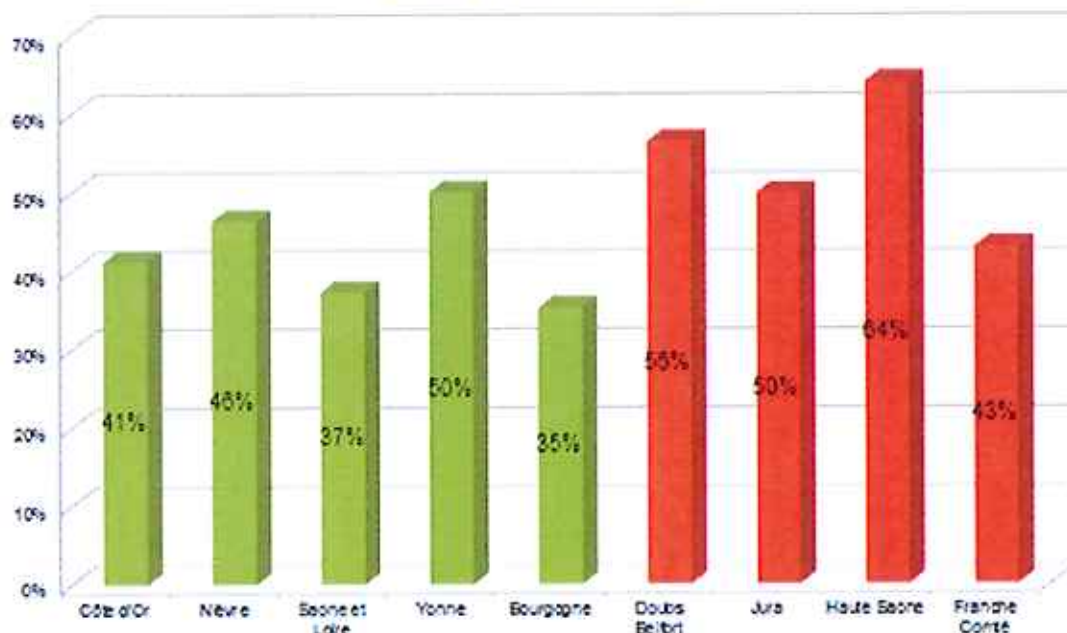


Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Réseau des Chambres d'agriculture



Impôt / Pdts consolidés

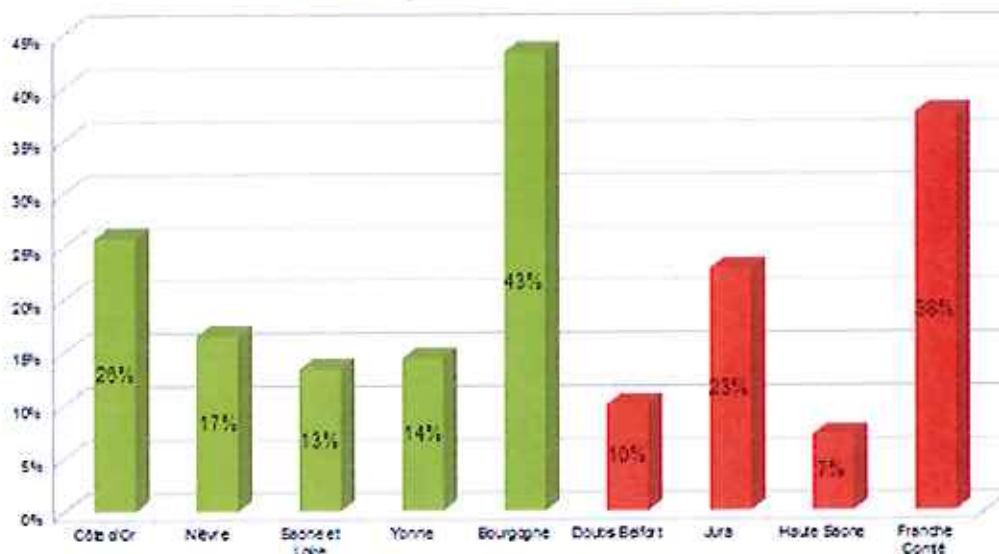


Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Réseau des Chambres d'agriculture



### Subv d'exploitation / Pds consolidés



Séssion Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

### Monsieur Dominique Chalumeaux,

On va s'arrêter un instant pour regarder le poids de la Franche-Comté. Nous ne représenterons même pas le tiers en termes d'exploitants de la nouvelle région. La Saône-et-Loire compte à elle seule 9490 exploitants contre 12000 en Franche-Comté. La Saône-et-Loire à elle-seule pèse presque autant que la Franche-Comté réunie.

*Reprise de la présentation par Alain Maire-Amiot.*

## Loi d'avenir – impact sur les Chambres



### Au niveau des Chambres départementales

- Tenue du registre des actifs agricoles

### Au niveau des Chambres régionales

- Coordination des actions GEE menées en vue de la capitalisation et de la diffusion des résultats
- (art. 89) « elles assurent l'harmonisation des conditions d'emploi des personnels des Chambres d'agriculture de la région, dans le respect des dispositions statutaires et dans un cadre négocié avec les organisations représentatives du personnel ».
- (art. 89) « elles orientent, structurent et coordonnent les actions des Chambres départementales d'agriculture, en définissant une stratégie régionale, dans le respect des orientations nationales, et en adoptant le budget nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie, et assurent à leur bénéfice, dans des conditions définies par décret, des missions juridiques, administratives et comptables ainsi que des actions de communication ».

Séssion Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015



## Quelle fonction à quel niveau ?



1. La proximité en proximité (CDA)
2. Les fonctions supports (= tout ce qui n'est pas de la proximité) organisées régionalement (CRA + APCA)
3. Le consulaire organisé au bon niveau pour peser auprès des interlocuteurs compétents (CDA + CRA + APCA)

▶ Chaque groupe des Chambres d'une même région construit sa propre organisation à partir de ces principes

▶ Cette organisation s'inscrit, s'approprie et met en œuvre les conclusions du chantier « colonne vertébrale » pour tirer à plein les effets réseau, du local au national

Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## Rappel - Les fonctions à « régionaliser » en priorité



• RH, comptabilité, finances, juridique,	
• Système d'information (*)	Support entreprise chambre
• Pilotage des politiques publiques en région	
• Études économiques / prospective	
• Installation	Consulaire régionale
• R&D et références y c stations expérimentales	
• Offre de conseil commune	
• Offre de formation commune	
• Ingénierie de projet	
• Communication	Support développement agricole

En cohérence forte avec le schéma national d'organisation des SI

Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

## FRANCHE – COMTE :

### LE PROJET « TERRES D'AVENIR » depuis 2009



Le projet de 2009 s'appuie sur une vision à moyen terme 2013-2018 et sur des étapes intermédiaires :

- **Le consulaire – rôle des élus :** une évolution de l'organisation professionnelle et territoriale
  - ❖ Adapter les moyens de l'action consulaire à l'évolution de l'Etat et des collectivités – montée en puissance du fait régional
  - ❖ Mettre en cohérence les instances à chaque échelon géographique : comités d'orientation, commissions...
  
- **Une réorganisation des services et de la gouvernance**
  - ❖ Un pôle régional d'agents organisé autour de la CRA pour les fonctions ressources, mobilisant des agents des CDA à temps partagé – Création d'un service commun en 2013
  - ❖ Une mutualisation interdépartementale avec la construction d'une offre commune de services « ProJagri », dans un second temps, en 2013.
  
- **Une mutualisation des fonctions support**

Session Chambre d'agriculture du Jura 31 mars 2015

#### **Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Alain. Souhaitez-vous revenir sur cette présentation ? Présentation qui plante le décor du périmètre dans lequel nous allons devoir évoluer dans l'avenir, que ce soit le périmètre institutionnel ou, plus largement, économique, agricole, avec une région qui s'agrandit énormément. La Bourgogne est beaucoup plus importante en taille que la Franche-Comté. On avait l'habitude d'avoir une région à dominante laitière sous signe de qualité. Cette fois, il faudra composer avec quatre pôles de poids important, le lait restera bien sûr important mais il y aura un pôle lait standard extrêmement important également, un poids du secteur viande très fort, très lourd, la céréale également, vous l'avez vu sur les cartes, et la viticulture qu'il ne faut pas négliger puisqu'elle représente une part importante. La Bourgogne a un vignoble connu et reconnu, le Jura aussi, ce sera donc l'addition des deux. Il faudra s'habituer à boire davantage de vin de Bourgogne ! Daniel Prieur souhaitait dire un mot. Je rappelle qu'il est Président de la Chambre du Doubs-Territoire de Belfort et, par ailleurs, Secrétaire général adjoint de la FNSEA.

#### **Monsieur Daniel Prieur,**

Bonjour à tous. Ce chantier régional va nous occuper encore pendant pas mal de temps. Je partage vos vœux en disant qu'il faut réussir ce chantier. Il faut le réussir en ayant le soutien du local. Pour ce qui est du régional, on trouvera toujours les moyens. La vraie question est de savoir, demain, comment on va organiser les choses aussi au niveau local. Cela fait partie des soucis que je partage.

Dominique a cité les activités, donc un poids très fort en viande bovine avec la partie bourguignonne. Il y a tout de même néanmoins un remplacement des troupeaux laitiers, notamment en Haute-Saône, par de la production de viande aujourd'hui. C'est une réalité que l'on voit tous les jours. Pour ce qui concerne les grandes cultures, on voit qu'il y a une certaine continuité géographique, c'est une sorte de Y qui part des plateaux de l'Yonne pour descendre sur la vallée du Rhône et pour remonter, de l'autre côté, sur le secteur de Chemin, le Graylois et puis la vallée pour aller jusque sur les plateaux du Territoire de Belfort. Sur le lait, il y a effectivement un poids franc-comtois plus important que le poids bourguignon. C'est l'histoire et l'orientation qui ont fait les choses. Cela fait partie des choses que je dis depuis un certain temps mais ce n'est peut-être pas toujours bien compris, mais je pense qu'il faut raisonner en pôles primaires et en pôles secondaires, c'est-à-dire qu'on puisse garder de la compétence au niveau de l'appui dans l'ensemble du territoire bourguignon franc-comtois. Cela me paraît important. Ce que je veux dire également, c'est qu'il ne faut pas non plus que nous perdions la compétence "forêt" par rapport à cela, parce qu'il y a tout de même un enjeu franc-comtois et bourguignon fort. On a tout de même beaucoup d'agents qui sont mobilisés sur ces dossiers-là, et cela fait longtemps que je dis que la Chambre interdépartementale, grosso modo depuis les années 70, a une compétence forêt reconnue. Je vis donc très mal le fait que nous soyons un peu en train de la perdre avec tous les événements qu'on a vécus. Il y a une autre chose qui me paraît importante, et c'est plutôt ce que je vois du niveau national qui me le fait dire. C'est que finalement, quand on projette la carte et qu'on voit où on se situe, on a tout de même des régions qui sont proches de nous. Nous sommes, par exemple, le sud de l'Alsace, le sud de l'Ile-de-France, donc de la région parisienne, et nous sommes le nord de l'agglomération des villes de Rhône-Alpes. On n'a peut-être pas la population, c'est un fait, c'est eux qui ont la population, mais on a une stratégie de produits de proximité, de travail où il peut y avoir de la valeur ajoutée. Que l'on puisse travailler sur ces produits de proximité me semble être un élément à ne pas négliger dans la réflexion régionale. Il y a 10 millions d'habitants dans la couronne parisienne, on ne les aura donc pas tous, 5,5 millions sur la région Alsace-Lorraine-Champagne, et c'est tout de même la région Alsace qui est la plus peuplée, et sur la partie Rhône-Alpes, on sait que c'est la partie agglomération lyonnaise, ce qui est en dessous de Chalon-Mâcon qui fait une partie non négligeable du secteur peuplé. Il faut donc que nous puissions en tenir compte dans notre projet.

Concernant l'interdépartementalisation, depuis le départ j'ai senti que tout le monde n'était pas forcément sur le même rythme. Même si l'objectif est commun, il faut pouvoir donner un temps à chacun pour s'adapter. Par rapport à cela, il faut trouver les mots qui conviennent et, en fonction des choses, puisqu'on est marié sur tout ce qui est Etablissement Interdépartemental d'Élevage et travail autour de l'élevage, cette construction n'est pas finie, elle peut aussi continuer d'évoluer. On voit aussi les autres structures qui sont dans des recherches d'évolution, je pense notamment à ce qui est délégation au niveau sanitaire où les Groupements de Défense Sanitaire (GDS), demain, auront un rôle plus important. Le lien entre GDS et identification va également avoir son importance. Il faut donc voir comment on va faire avancer et faire bouger les lignes. Sur cet aspect, je souhaiterais qu'on puisse retrouver l'ensemble des francs-comtois.

Vous connaissez ma position à ce niveau depuis le départ, c'était de dire qu'il fallait même être un peu plus ouverts si possible, parce que c'est aussi la possibilité de se doter d'outils de recherche et je pense que c'est un élément qui n'est pas négligeable. Nous avons nos particularités, il s'agit bien sûr de tout ce qui concerne la valorisation des produits, notamment les produits sous signe de qualité, que ce soit dans le domaine fromager ou dans le domaine viticole. Je pense qu'à ce niveau, le rapprochement avec la Bourgogne est plutôt de bon aloi parce que, si on veut aller conquérir un certain nombre de marchés, il faut avoir une palette de produits et une diversité, ce que nous avons acquis avec le rapprochement de nos deux régions, puisque je vois toujours le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci, Daniel pour ton intervention et ton témoignage. Il s'agit là d'un point d'approche différent que l'on peut avoir. Nous avons un projet d'interdépartementalisation entre les trois départements de Franche-Comté. J'estime qu'il faut dépasser ce stade et l'envisager à l'échelle non seulement de la Bourgogne Franche-Comté, mais également des régions voisines. Tu y as fait allusion. Je pense que nous aurons plus de choses à partager avec la Saône-et-Loire et l'Ain, on le fait déjà sur la volaille de Bresse, par exemple. On travaille déjà en interdépartemental puisqu'on finance un technicien qui est basé à la Chambre de l'Ain entre le Jura, la Saône-et-Loire et l'Ain.

Demain, sur la viticulture, on aura forcément des collaborations à faire avec la Saône-et-Loire, la Côte d'Or et pas avec le Doubs, très clairement. C'est pour cela qu'il ne faut pas forcément brûler les étapes en organisant les choses entre nous, mais plutôt en raisonnant globalement, en essayant d'avoir un phénomène d'entraînement avec nos partenaires bourguignons. C'est pareil, le nord Franche-Comté, avec la problématique que tu évoquais également, parce que c'est un sujet auquel nous sommes confrontés, la périurbanisation, tous les aspects de circuits-courts, d'alimentation de proximité qu'il peut y avoir avec ces grands bassins de population. Ce sont des problématiques qu'il faudra effectivement sans doute traiter avec le sud de l'Alsace, le sud des Vosges, pour approvisionner plus facilement l'agglomération belfortaine, Montbéliarde avec des produits du Jura. Ce sont tous ces aspects qu'il nous faut mettre "dans le tamis". Il faut donc y réfléchir à plusieurs. Il faut déjà laisser la mayonnaise prendre sur l'aspect du rapprochement des fonctions supports parce que cela va déjà être un gros chantier. Il est nécessaire de prioriser ce dernier parce que nos partenaires, Chambres de commerce, Chambres d'industrie et Chambres des métiers l'ont fait avant nous et c'est l'urgence. Après, comme nous sommes très attachés aux services de proximité, tout cela viendra dans un second temps, lorsque nous aurons testé notre capacité à nous organiser à neuf. Je pense que cela ouvrira des perspectives plus intéressantes aussi sur tous les services de proximité.

Y a-t-il encore des remarques, des questions ou des interventions sur ce sujet qui va effectivement bouleverser notre organisation future ? Je n'en vois pas. C'est un sujet sur lequel je reviendrai également dans mon discours d'actualité.